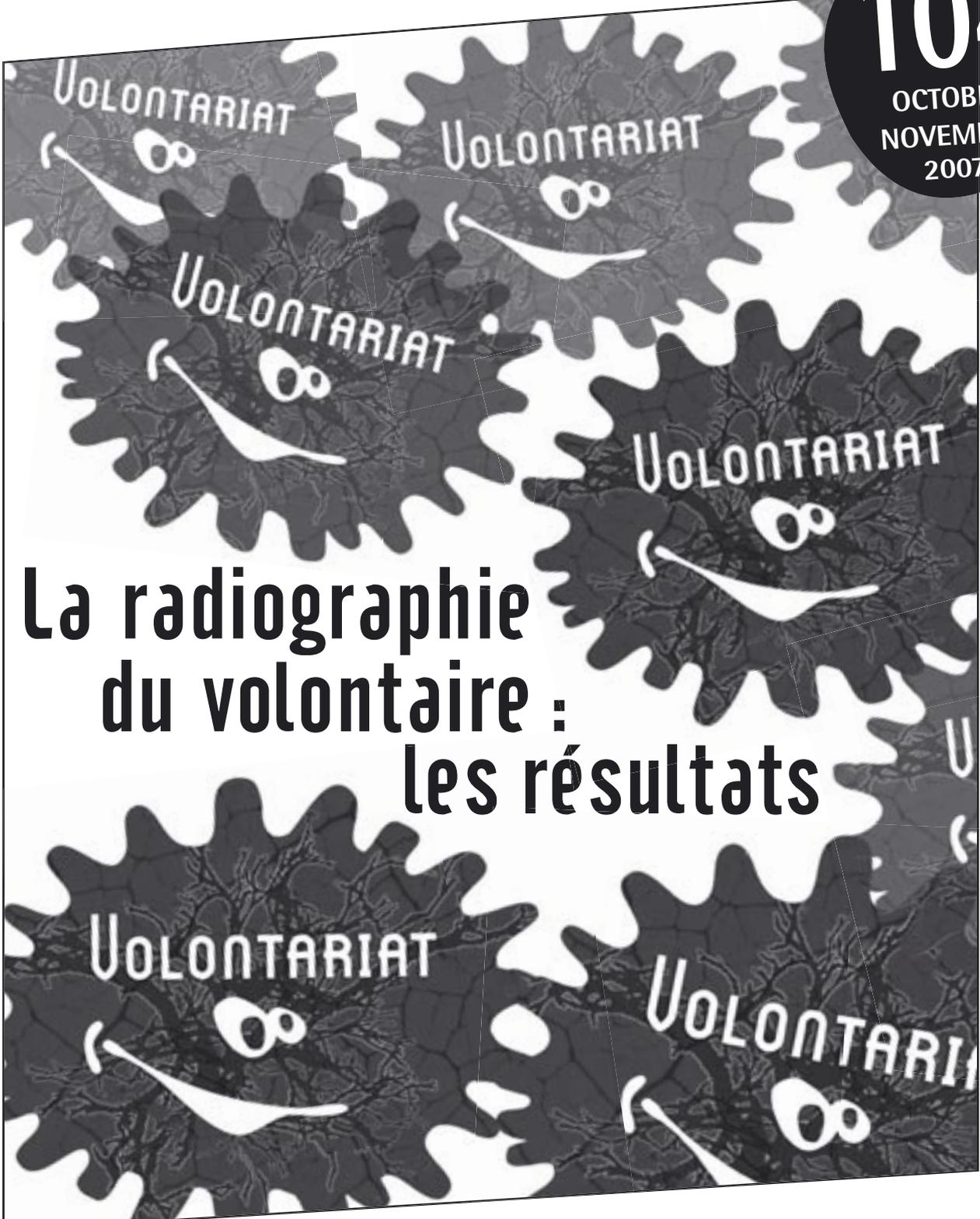


Correspondance

LE BIMESTRIEL INTERNE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

104

OCTOBRE
NOVEMBRE
2007



La radiographie du volontaire : les résultats

● P. 5 - L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE ET BÉNÉVOLE EN OJ :
LA SUITE DU PROGRAMME

SOMMAIRE

CALENDRIER DU CJC 4

CJC EN MOUVEMENT 5

- Assemblée du CJC 5
- Plan triennal : Sondage sur le volontariat 7
- Plan triennal : Prises de sens 9
- Formation « Labyrinthe des institutions » 10
- Les Jeunes causent commune à Tournai 11
- Un futur professionnel après 45 ans ? 11
- Campagne CNCD 2007 : la souveraineté alimentaire 13
- Campagne 2007 Action Vivre Ensemble : « Soif d'apprendre » 14
- Infos à relayer 14
- Revue de presse :
 - Outil « Mon local... c'est ton local ! »* 16

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE 17

- CJEF : Assemblée du 25 septembre 17
- La Commission Consultative des organisations de Jeunesse
 - Circulaire « politiques programmatiques » : mise en route sans mise au point.* 20
- FESOJ- GAR 21
 - Décret emploi* 21
 - Fonds GAR : un train est passé* 21
- Revue de presse :
 - Une société jeunes admis* 22
 - Politique culturelle* 23
 - Priorités de nouveau ministre de la jeunesse* 23
 - Coups de pouce à l'Aide à la jeunesse* 23
 - Décès de Henry Ingberg*
 - Toute une vie pour la culture* 24
 - C'était un homme de l'ombre et de Lumières* 25
 - Enseignement supérieur : la FEF menace d'attaquer le Conseil d'Etat* 26
 - Charte associative : la reprise* 27
 - Absentéisme au Conseil communautaire de l'Aide à la jeunesse* 28
 - Une culture des droits de l'homme pour les jeunes : quelques pistes* 29
 - Délinquance juvénile : quelques chiffres* 30

DU COTE DES ORGANISATIONS 31

- Appel aux OJ ! 31
 - GCB : L'année guide, c'est parti !* 32
 - Félicitations, tu as ton brevet !* 32
 - FNP : Une formation, deux formations, trois formations...* 32
 - J&S : Kilokiri : du plaisir au menu !* 33
 - Indications : « Yambi ! » La littérature congolaise* 33
 - JCSC : Emploi et environnement, des défis communs ?* 33
 - JOCF : Sur les 'elles' de la création* 34
 - JEC : Jeune Et Citoyen* 34
- Revue de presse :
 - Littérature : ce grand parler congolais mérite mieux* 35
 - J.F., cherche travail et vie de qualité* 36
 - Travail étudiant : la gravité des accidents augmente* 37
 - Rond point du Scoutisme* 38-39

EPINGLES POUR VOUS 41

- Opinion : ces jeunes, déjà vieux ?* 42
- Enseignement supérieur : Bologne n'a pas gommé les disparités* 43
- Osons l'emploi en Wallonie et à Bruxelles* 44-45
- Région wallonne / aides à l'emploi : des subventionnements excessifs* 46
- Région wallonne : aides à l'emploi - APE : le non marchand répond à la Cour des Comptes* 47
- Enseignement / Education aux médias : la presse au quotidien des élèves* 48
- Société / Journées mondiales :*
 - Des millions de gens dorment le ventre vide* 49
 - 20^e journée mondiale du refus de la misère* 49
- Environnement : la carte de crédit écologique s'épuise* 50
- Eglise Société : Rome crosse les catholiques belges* 51

CALENDRIER

Novembre 2007		Décembre 2007		Janvier 2008	
Lundi					lundi
mardi				1	mardi
mercredi				2	mercredi
jeudi	1			3	jeudi
vendredi	2			4	vendredi
samedi	3			5	samedi
Dimanche	4			6	dimanche
lundi	5			7	lundi
mardi	6	CA CESSOC		8	mardi
mercredi	7			9	mercredi
jeudi	8	Bureau CJEF/CA CRIJ		10	jeudi
vendredi	9	CA CJC		11	vendredi
samedi	10	AG de JES / Hommage à J. Valléry		12	samedi
dimanche	11			13	dimanche
Lundi	12	CCOJ		14	lundi
mardi	13			15	mardi
mercredi	14	CA APEF		16	mercredi
jeudi	15	Formation de permanents		17	jeudi
vendredi	16	Labyrinthe 1 à Namur		18	vendredi
samedi	17	W-E Jeunes CSC		19	samedi
dimanche	18	Sur le développement durable à Mors		20	dimanche
Lundi	19	Comité d'accompagnement du FIFR		21	lundi
mardi	20	AG CJEF / Com. gestion fonds GAR		22	mardi
mercredi	21			23	mercredi
jeudi	22	Format* CESSOC : temps de travail		24	jeudi
vendredi	23	Fête pour le départ de Pascal Roger		25	vendredi
samedi	24			26	samedi
Dimanche	25			27	dimanche
Lundi	26			28	lundi
mardi	27	Bureau CJEF/CA CRIJ		29	mardi
mercredi	28	Conférence Pax Christi : mixité sociale		30	mercredi
jeudi	29	Colloque Filiation, Sexuation, Identité		31	jeudi
vendredi	30				vendredi
Samedi					samedi
Dimanche					Dimanche
Lundi					Lundi

CJC EN MOUVEMENT

- Assemblée du CJC 5
 - Plan triennal : Sondage sur le volontariat 7
 - Plan triennal : Prises de sens 9
 - Formation « Labyrinthe des institutions » 10
 - Les Jeunes causent commune à Tournai 11
 - Un futur professionnel après 45 ans ? 11
 - Campagne CNCND 2007 : la souveraineté alimentaire 13
 - Campagne 2007 Action Vivre Ensemble : « Soif d'apprendre » 14
 - Infos à relayer 14
 - Revue de presse : 16
- Outil « Mon local... c'est ton local ! »*

ASSEMBLÉE DU CJC

L'assemblée du 9 octobre a marqué la rentrée du Conseil de la Jeunesse Catholique. Au menu figurait notamment la présentation des réalisations et les perspectives du plan triennal sur la valorisation de l'engagement volontaire dans les OJ.

PLAN TRIENNAL : RETOUR SUR LES PREMIÈRES RÉALISATIONS ET PERSPECTIVES.

Mathieu Brogniet a présenté l'évaluation des deux premières actions réalisées depuis le début de l'année 2007, à savoir le sondage réalisé de mi-mai à mi-juillet via le site internet du CJC et les soirées décentralisées de rencontres de jeunes volontaires des nos organisations, durant la première semaine d'octobre.

Lieu de débat et de décision, l'assemblée générale du CJC se réunit de 4 à 6 fois par an pendant toute une journée. Elle définit les grandes orientations politiques de la coordination.

Sont membres de l'assemblée, le président, vice-président et secrétaire général du CJC, deux délégué(e)s par organisation de jeunesse membre. L'interlocuteur représentant l'Eglise institutionnelle, le Vicaire épiscopal de Liège, Baudouin Charpentier, assiste aux assemblées du CJC à titre d'invité.

Voir à ce sujet les articles ci-dessous et, pour les résultats du sondage, la page d'accueil du site internet du CJC : www.cjc.be

PRÉSENTS ET PROCURATIONS :

Anne-Claire ORBAN, ACMJ ; Pierre RENAULD, GRATTE (+ procuration de Charlotte LONGFILS, GRATTE) ; Martine DE BOOSERE, Vol. E&A (+ proc. Isabelle CROONEN, Vol. E&A, + procuration de Gwenaëlle Hoste, GE du CBTJ) ; Eric OLBREGTS, J&S (+ procuration de Laurent GUERMONPREZ, J&S ; + proc. Annick EMPAIN, GE du CBTJ) ; Brice MANY, CJC ; Dominique COLLIN, CJC ;

Lorent CORBEEL, Indications (+ proc. Thierry LEROY, Indications) ; Luigi MAUTI, JOC ; Patricia MONVILLE, JOCF ; Hyacinthe GIGOUNON, JOCF ; Gaëlle DEMEZ, J/CSC (+ proc. Claire DELOBEL, J/CSC) ; Michèle SCHAUT, SIAJ ; Virginie TIBERGHIE, GCB ; Gaëtane CONVENT, GCB ; Laurent JAUNIAUX, FNP (+ proc. Valentine VERACHTERT, FNPF, le matin) ; Pierre SEEGER, CJD ;

L'après-midi : Noémie JADIN (+ proc. Valentine VERACHTERT, l'après-midi)

EXCUSÉS :

Baudouin CHARPENTIER, Vicaire épiscopal Liège ; James PIRNAY et Luc VAN CRAESBEECK, JEC. Celles et ceux qui ont donné leur procuration

INVITÉS :

Florence, nouvelle détachée pédagogique du SIAJ ; Dominique Vitry, Mathieu Brogniet et César BENOIT, CJC ()

Cette présentation a été suivie d'un échange en assemblée concernant la participation très variable des jeunes à ces deux actions, selon les OJ membres du CJC.

Pour clôturer cette première année du plan triennal et lancer la deuxième, le comité de pilotage et le CA du CJC proposent une soirée festive qui rassemblerait les jeunes participants aux « prises de sens », les autres bénévoles, les permanents et cadres des OJ, l'équipe du CJC. L'assemblée attendra l'analyse écrite des soirées décentralisées de « prises de sens » avant de décider de la suite des opérations.

ACTIONS ÉLECTIONS FÉDÉRALES : ÉVALUATION DE « L'OPÉRATION CACAHOUÈTES »

Dominique Vitry rappelle les actions lancées en CJC lors des élections fédérales de juin 2007 : le memorandum (cahier de revendications) ; le dossier inséré dans le Correspondance 101 présentant les compétences fédérales et le fonctionnement institutionnel belge ; la campagne « le 10 juin, choisis ta cacahuète » via le site www.cacahuètes.be, créé à cet effet et enfin, la rencontre débat en soirée du 30 mai, réunissant jeunes citoyens et jeunes candidats.

Quant à la réalisation des objectifs poursuivis, pour l'équipe du CJC le bilan est mitigé : nous pensons avoir réussi à interpeller les politiques et à réaffirmer le rôle des OJ dans la société civile puisque des hommes et femmes politiques ont fréquenté le site internet et sont venus au forum débat ; de même des médias (radio Vivacité notamment) ont relayé notre action. Par contre, le peu de réactions suscitées par ces actions auprès de nos OJ et leurs membres nous interpelle.

En assemblée il est apparu que le langage choisi pour la campagne (« choisis ta cacahuète ») a été diversement apprécié par les uns et par les autres et que la mobilisation en OJ pour le forum a été difficile par manque de temps.

Suite à la demande de l'assemblée, le site internet www.cacahuètes.be sera clôturé par un message qui évoque les difficultés actuelles de formation d'un gouvernement fédéral et qui renvoie au site du CJC où ces questions ont été/sont traitées dans plusieurs articles du « Décryptons l'actu ».

ELECTION AU CA DU CJC

Suite au départ de Mathieu Diku de la JOC, et de Sylvie Roberti des GCB pour d'autres horizons professionnels, deux mandats au C.A. du CJC étaient vacants.

Gaëtane Convent, nouvelle Cheftaine fédérale élue des guides, et Patricia Monfils, permanente nationale de la JOCF, ont posé leur candidature. Toutes les deux ont été élues à l'unanimité au CA du CJC.

La prochaine assemblée générale du CJC aura lieu le 13 décembre.

M.P.



PLAN TRIENNAL : SONDAGE SUR LE VOLONTARIAT

Les jeunes se sont exprimé sur leur vision de leur engagement, sur les motivations qui les poussent, sur le rôle et la place du volontaire dans son OJ et dans la société, etc. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une enquête scientifique représentative, voici quelques résultats qui nous montrent tout de même que l'engagement volontaire n'a rien perdu de son dynamisme.

UN ENGAGEMENT

Pour les sondés, leur volontariat est une chose sérieuse. La plupart se sentent énormément (22%), beaucoup (49%) ou moyennement (20%) engagés dans leur OJ et leur motivation est plutôt grande. La plupart se sentent très utiles (58%).

10% consacrent à leur action au moins une heure par semaine ; 32% y consacrent de 2 à 5h par semaine et 24% de 6 à 10h par semaine ! Pour eux, les grands mots qui caractérisent le volontariat sont : la solidarité, la rencontre, la défense des valeurs, le partage, le service et l'amusement.

DES ACTIONS

On peut diviser les tâches et rôles des volontaires en 2 grandes catégories :

- **l'action de terrain**, qui représente la plus grande part de l'engagement bénévole. 57% des volontaires animent ou organisent des activités, 33% coordonnent une équipe, 29% participent ou bénéficient des activités et services des OJ, 26% soutiennent l'action de terrain ;
- **l'encadrement de l'action de terrain**. 27% représentent leur OJ à l'extérieur, 26% sont membres de l'Assemblée Générale ou du Conseil d'administration de leur OJ, 23% forment d'autres volontaires, 19% font de la gestion administrative et financière.

Pour les sondés, l'engagement volontaire en OJ, c'est aussi défendre des valeurs et des idéaux (66%), assumer des responsabilités (53%), faire de nouvelles connaissances (52%), préparer des activités (48%), se former pour s'améliorer (25%), et prendre une place dans la société (24%).

Pour la plupart des répondants, la considération de leur engagement à l'extérieur ne pose pas problème. 70% parlent de leur engagement à l'extérieur et celui-ci est perçu positivement par leur famille (77%) et leurs amis (63%).

DES MOTIVATIONS QUI ÉVOLUENT

A leur arrivée dans l'OJ, les jeunes espéraient trouver : un épanouissement personnel (52%), une rencontre avec d'autres (52%), de l'amusement (32%) et une expérience de la vie en groupe (32%). Aujourd'hui, ces attentes ont été rencontrées pour la plupart d'entre eux. Certains ont également acquis des compétences (41%) et trouvé l'envie de prendre des responsabilités (35%).

Pendant 3 ans, notre OJ et toutes les autres OJ du CJC valorisent l'engagement volontaire des jeunes. Dans ce cadre, du 15 mai au 15 juillet 2007, le sondage « la radiographie du volontaire » a _t_ mis _ la disposition des internautes sur le site www.cjc.be.

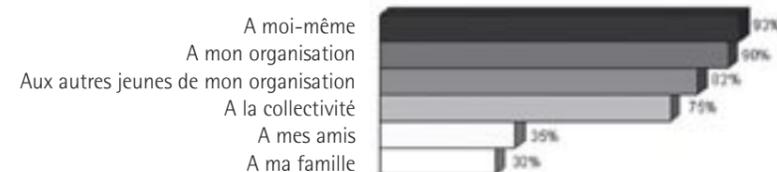
Par la suite, ils aimeraient acquérir des compétences (25%), s'épanouir personnellement (25%), que cette expérience devienne un tremplin pour autre chose (25%), et 20% souhaitent défendre une cause, un idéal. Enfin, beaucoup identifient d'autres apports positifs de leur engagement. Ils se disent plus mûrs, responsables, tolérants, ouverts à la différence ou encore autonomes.

EN GUISE DE CONCLUSION...

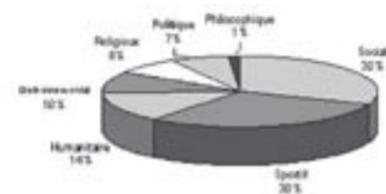
Globalement, le volontaire se sent bien dans ses baskets, il aime ce qu'il fait et connaît les motivations qui le lient à son action bénévole. Il a conscience que son engagement est utile aussi bien à la société qu'à lui-même et qu'il est soutenu aussi bien à l'intérieur de son OJ qu'à l'extérieur.

D'autres résultats :

« Mon engagement est utile... »



« En dehors de mon OJ, je m'engage au niveau... »



« Je suis engagé dans cette organisation depuis... »



M.B.

PLAN TRIENNAL DU CJC — « PRISES DE SENS »

Après avoir mis en ligne le sondage « la radiographie du volontaire », le CJC a organisé du 1^{er} au 5 octobre derniers des « Prises de sens », 5 soirées-rencontres entre jeunes volontaires engagés dans ses OJ.

Qu'est-ce qui constitue le volontariat en OJ ? Pourquoi ? Comment ? Quelles motivations ? Quels types d'engagement ? Comment ? Pourquoi ? Combien ? Toutes ces questions, tirées des résultats du sondage, ont été abordées au travers de ces soirées rencontres. Trois d'entre elles ont remporté un succès apprécié des organisateurs et des participants.

Les ateliers ludiques d'animation proposés ont permis aux jeunes de se rencontrer, de faire connaissance avec d'autres OJ, de réfléchir au volontariat et à ses composantes, aux motivations qui les poussent, aux liens qu'ils entretiennent avec leur OJ, etc. Les échanges furent riches et agréables. Ils permettront incontestablement d'alimenter le CJC dans ses prises de position politique destinées à faire reconnaître et soutenir le volontariat jeune.

Une synthèse des résultats de ces Prises de sens sera diffusée dans le prochain Correspondance et lors de la dernière action de cette première phase du plan triennal : la soirée « homéo party » qui aura lieu le 15 février 2008. Prenez bien note de cette date ! Ce sera l'occasion de présenter l'avancement de nos réflexions sur le volontariat mais surtout de nous retrouver dans une ambiance festive et conviviale.

M.B.

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan triennal du Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC), coordination de 15 organisations de jeunesse, qui a pour thème l'engagement volontaire et bénévole.

FORMATION « LABYRINTHE DES INSTITUTIONS »

Inscription par courriel à cjc@cjc.be. Renseignements à communiquer lors de l'inscription : nom, prénom, adresse, numéro de téléphone professionnel ou gsm, adresse courriel, OJ et fonction.

- En 3 modules, cette formation à destination des cadres des Organisations de Jeunesse, a pour objectif de comprendre et agir au sein de son association et de l'environnement institutionnel. L'inscription à un module n'implique pas l'inscription aux autres modules de la formation.

LABY 1 : DÉCOUVRIR SON ENVIRONNEMENT (15 ET 16 NOVEMBRE 2007)

L'action des O.J. s'ancre dans une réalité complexe. Du niveau local aux liens internationaux, une multitude d'acteurs institutionnels et associatifs interviennent de près ou de loin dans la vie des O.J.

L'objectif de Laby 1 est de comprendre les liens et les enjeux qui traversent les O.J. et leurs partenaires. CJEF, CCOJ, FESJO, BIJ, CJC, ICC, CESSOC, CCMCJ ... C'est quoi ? Plus aucun terme ou abréviation ne sera un mystère pour vous après la formation !

LABY 2 : ETRE ACTEUR POLITIQUE (14 ET 15 FÉVRIER 2008)

Comprendre ce qui se passe autour de la table à la CCOJ, à la commission formation du CJEF, à l'assemblée générale du CJC, à celle de l'ICC, ou dans tout autre lieu où vous êtes amenés à représenter votre O.J.

L'objectif de Laby 2 est de mettre en place des stratégies de communication, de négociation, de compréhension des enjeux et comprendre le rôle que l'on joue en tant que mandataire auprès de telle ou telle instance.

LABY 3 : ETRE ACTEUR GESTIONNAIRE (8 ET 9 MAI 2008)

Les innombrables décrets, arrêtés, règlements auxquels sont soumis les O.J. ont de quoi donner des cheveux blancs à leurs responsables. Vous ne voulez en attraper trop vite ? Venez à la formation «être acteur gestionnaire».

L'objectif de Laby 3 est de décortiquer les ingrédients de la gestion quotidienne des O.J. et de faire des liens entre eux. Les enjeux des balises légales du fonctionnement des O.J. y sont analysés.

M.B.

LES JEUNES CAUSENT COMMUNE À TOURNAI

Le 29 août 2007, le CJC a rencontré l'échevin de la culture de la ville de Tournai, Yves de Greef. Secrétaire général de l'ICC dans les années 80, Yves de Greef a fait appel au CJC pour travailler à la remise en place d'une Coordination des Organisations de Jeunesse de Tournai (COJT).

Celle-ci réunirait les représentation des différentes OJ de la commune et serait un espace de dialogue, de rencontre et de concertation relatif à la vie pratique des OJ. A terme, la mobilisation citoyenne des jeunes des OJ au sein de cette COJT permettrait à ceux-ci de déléguer leurs représentants au sein du Conseil Consultatif des Jeunes de la ville. Cela permettrait aux OJ de porter en ce lieu leurs avis et propositions auprès des autorités communales.

Après les communes de Mouscron, Gerpinnes, Namur, Sambreville et de La Louvière, c'est donc Tournai qui s'attelle à donner favoriser la participation citoyenne et démocratique des jeunes. La campagne du CJC « Les jeunes causent commune », menée dans le cadre des élections communales 2006, commence à porter ses fruits...

M.B.

UN FUTUR PROFESSIONNEL APRÈS 45 ANS ?

En Belgique, c'est à partir de l'âge de 45 ans que le taux d'emploi des travailleurs commence à chuter. Pour les 55-64 ans, il est de 30.4 %. Pourcentage nettement en dessous de la majorité des autres pays de l'Europe des 15 qui se situent, en moyenne, à 45.6%. De plus, notre taux d'emploi des 55-64 ans est également largement inférieur au taux d'emploi général belge (60.4%).

Les politiques belges de maintien à l'emploi des travailleurs âgés sont multidimensionnelles puisqu'elles dépendent à la fois des pouvoirs publics, des organisations et des travailleurs. Ces politiques forment également une réalité qui met en jeu des forces qui visent, tant à exclure les travailleurs âgés qu'à les maintenir à l'emploi.

Ainsi, au niveau des politiques publiques, nous trouvons d'un côté, la prépension comme outil pour créer de l'emploi pour les jeunes travailleurs et de l'autre, l'existence de divers incitants financiers pour que les employeurs gardent un maximum de travailleurs âgés en activité.

Une des solutions à cette impasse majeure et qui a été proposée lors de ce colloque, c'est d'agir non seulement sur les comportements (via des politiques de maintien à l'emploi) mais aussi sur les représentations.

Lancée dans le cadre des élections communales d'octobre 2006, la campagne 'Les jeunes causent commune' vise la reconnaissance des et le soutien aux organisations de jeunesse ainsi que la participation active des jeunes au sein de leur commune.

Plusieurs outils pédagogiques ont été élaborés dans le cadre de cette campagne. La brochure «La commune», destinée aux jeunes acteurs locaux, présente le fonctionnement de la commune et des idées d'actions concrètes. Le cahier de revendications est un memorandum destiné aux mandataires politiques locaux. Ces outils sont disponibles sur le site www.jeunesetcommune.be ou sur simple demande au CJC - 02/230 32 83 - cjc@cjc.be

Morceaux choisis du colloque, organisé le 25 septembre au Val Saint Lambert, par la Région wallonne, l'asbl Jeunes emploi formation, le Lentic (laboratoire d'Etudes sur les Nouvelles Technologies, l'Innovation et le Changement) et l'EGID (Etudes sur le Genre et la Diversité en gestion).

Généralement, le travailleur âgé est vu comme un handicap pour la société, comme une personne coûteuse et peu productive.

Changeons de regard et cette personne devient créatrice de valeur de par son expérience et se transforme en un atout pour son employeur.

UNE « TYPOLOGIE » DES SENIORS :

Serge Guérin, chercheur français, a identifié quatre types de comportements des travailleurs âgés face au travail. Il y a les attentistes, les florissants, les dépassés et les rebondissants.

L'enjeu pour tous, et particulièrement pour les employeurs, c'est de se concentrer sur les « attentistes » et les « rebondissants » (65% de la population des travailleurs âgés).

Un simple exemple vécu par ce chercheur le montre à merveille :

Un employeur en avait assez d'un de ses employés qui « ne faisait plus grand chose » mais « coûtait trop cher à licencier ». Le chercheur a rencontré cet employé qui représentait un fardeau pour son employeur. Et, il s'est rendu compte que cette personne faisait partie des « attentistes ». On ne lui donnait pas grand chose à faire ou pas grand chose d'intéressant et de valorisant. Il passait donc la majorité de son temps de travail à faire tourner activement une asbl dont il était le président.

Le chercheur a donc mis les choses à plat entre les deux parties. Cet employé est devenu responsable d'une équipe de projet dans son entreprise. Quelques années plus tard, il reste motivé et content de ces nouvelles responsabilités. Il ne sait plus s'occuper de son asbl pendant ses heures de travail, mais il le fait pendant son temps libre. Son employeur est également extrêmement satisfait de son travail actuel. Cet employé est passé du côté des florissants. Il a fallu d'un petit quelque chose pour que la situation se renverse... Une prise de conscience mutuelle... un désir de reconnaissance (désormais) assouvi...

LA RECONNAISSANCE, FONDEMENT DE TOUTE RELATION SOCIALE :

Cette question a été transversale au colloque et relève également de quelques réflexions personnelles qui ont suivi. Le fondement de toute relation sociale et particulièrement de la relation de travail, c'est la reconnaissance réciproque. Mettre l'accent sur cette reconnaissance dans le cas des travailleurs plus âgés semble particulièrement important.

« Etre reconnu », « être pris en compte », « sentir qu'on sert à quelque chose », « être valorisé », voici quelques uns des termes redondants d'aujourd'hui. C'est notamment cette reconnaissance qui va permettre aux « attentistes » de rebondir pour devenir « florissants ».

Cette reconnaissance est l'affaire de chacun personnellement. C'est à nous de la préserver et de lui laisser une place particulière dans nos relations quotidiennes.

Un des facteurs créateur de reconnaissance, ce serait, par exemple, pour les travailleurs plus âgés, de pouvoir expliquer et guider les plus jeunes dans l'organisation. Faire passer ses connaissances autant techniques que pratiques et humaines.

E. E.

CAMPAGNE CNCD 2007 : LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Chaque année le CNCD organise la plus grande collecte de fonds de Belgique pour le financement de programmes de développement en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen Orient.

La campagne 11.11.11. de cette année prolonge celle de l'an dernier sur la souveraineté alimentaire et permettra dès lors d'interpeller le gouvernement et de sensibiliser le public et sur la situation du monde agricole.

50 MILLIONS DE PAYSANS DISPARAISSENT CHAQUE ANNÉE !

La situation alimentaire et agricole mondiale est traversée par un double paradoxe :

- Alors que la production agricole mondiale est supérieure aux besoins alimentaires de la planète, plus de 850 millions de personnes – près d'un humain sur sept – souffrent de malnutrition !
- Sur ces 850 millions, près de 600 millions – plus de 70 % – sont des agriculteurs !

Or, la faim et la malnutrition ne sont pas une fatalité. La malnutrition est d'abord un problème de pauvreté : la population concernée n'a pas suffisamment de revenus pour avoir accès à cette nourriture.

L'ALTERNATIVE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Elle consiste à garantir aux Etats et aux populations le droit de définir des politiques agricoles qui répondent de manière spécifique aux enjeux économiques, sociaux, environnementaux et culturels de chaque région du monde. Elle inclut le droit à l'alimentation et aux ressources de production alimentaire ainsi que le devoir de ne pas déstructurer les agricultures d'autres pays par des exportations à bas prix.

C'est pour promouvoir cette alternative, que le CNCD 11.11.11 et la Plate-forme souveraineté alimentaire mènent une campagne en Belgique francophone et germanophone, en partenariat avec 11.11.11. Vlaanderen (couple flamande des ONG de développement). Réservez un bon accueil à tous les vendeurs bénévoles que vous croiserez du 8 au 18 novembre. Ils vous proposeront les produits de l'Opération : thé, cacao, calendrier et livre de recettes.

M.P.

Le Centre national de coopération au développement est un organisme pluraliste qui rassemble une centaine d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'organisations sociales francophones et germanophones. A travers ses actions, il vise l'établissement d'un monde où les pays, suffisamment financés, coopèrent entre eux pour garantir la paix et le respect des droits fondamentaux de chacun.

Dans le mouvement mondial de libéralisation des marchés agricoles, la petite ferme familiale (que ce soit au Nord ou au Sud) subsiste difficilement face à la concurrence de l'industrie agro alimentaire. Plus est, au Sud, sans subsides publics et sans protection des marchés locaux, les petits paysans se retrouvent concurrencés par des prix inférieurs à leurs coûts de production, ce qui aggrave leur exploitation d'autant plus que, souvent, les terres qu'ils cultivent ne leur appartiennent pas !

voir www.cncd.be

CAMPAGNE 2007 ACTION VIVRE ENSEMBLE : « SOIF D'APPRENDRE »

Action Vivre Ensemble veut sensibiliser les citoyens aux causes de l'exclusion sociale et soutenir financièrement des associations qui luttent contre cette exclusion. Sa campagne annuelle de sensibilisation et de collecte de fonds a lieu durant la période de l'Avent.

Comme l'an dernier, le thème de l'accès au savoir est au cœur de la campagne de cette année. En novembre et décembre, vous pouvez découvrir trois créations collectives élaborées en collaboration avec des personnes qui vivent l'exclusion au quotidien et qui le racontent avec humour et la volonté d'entrer en relation avec le public. A travers leurs spectacles, elles disent leur désir de solidarité dans cette société :

REVENEZ LUNDI

Deux personnages, deux femmes que tout oppose : Gervaise Latulipe, assistante sociale dans un CPAS, et Johanne Zappa, dépendante de l'aide sociale. Entre elles une porte fermée. Gervaise mange son sandwich quand elle est interpellée par Johanne, qui vient la remercier pour l'obtention d'un logement social. Derrière ce merci se profile une urgence. Gervaise ouvrira-t-elle la porte ?

GROSSES LÉGUMES ET PETITS MARRONS

Nous sommes dans une grande surface. Des produits en abondance. Des lumières clinquantes, des couleurs brillantes... Tout est fait pour nous pousser à consommer ! Ne sommes-nous donc que des consommateurs ? Et sommes-nous tous égaux devant la consommation ?

JE M'EN FOUS D'EN AVOIR MARRE

Une femme abandonnée par son mari, une caissière de grand magasin face à son miroir, une dame qui passe son temps à épier ses voisins, des amoureux chômeurs qui ne pourront jamais vivre ensemble... Autant de situations traitées avec humour et qui nous parlent de la solitude affective, de la précarité, de l'exclusion.

INFOS A RELAYER

PRIVATISER L'EAU : RECETTE À TOUT PRIX ?

Quelle gestion de l'eau permettrait de garantir l'accès de l'eau à tous et toutes ? Quel est le rôle que peuvent jouer les différents acteurs : usagers, fournisseurs, Etats, société civile ? Prolongeant la campagne sur le droit à l'eau menée depuis 2004 avec Entraide et Fraternité, la commission Justice et Paix aborde ces questions dans une étude qui vient de paraître.

EDUQUER À L'ENVIRONNEMENT DANS LE SECONDAIRE

Symbioses, magazine de l'éducation relative à l'environnement (ErE), sort un numéro spécial avec plein d'idées pour entamer ou poursuivre un projet environnemental dans son école.

A travers l'expérience et le foisonnement d'idées d'une vingtaine d'écoles bruxelloises et wallonnes, ce numéro invite à oser se lancer dans un projet, sans être spécialiste en la matière. Comment concrétiser une idée ? Où trouver les moyens ? Comment motiver les collègues et les élèves ? Comment composer avec les réalités de l'école ? Ces questions sont abordées et complétées par des références d'adresses et de documents pédagogiques.

COALITIONS D'ETATS DU SUD : RETOUR DE L'ESPRIT DE BANDUNG ?

Coalitions à géométrie variable bloquant les négociations au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce, rejet du projet étatsunien de Zone de libre-échange des Amériques, réactivation des débats au sein de la CNUCED (Organisation des Nations Unies pour le Commerce et le Développement), sommet du Mouvement des Non alignés, Alternative bolivarienne pour les Amériques... autant de manifestations de la capacité retrouvée des nations du Sud à questionner collectivement un ordre mondial qui leur est nettement défavorable. Le regain d'activisme diplomatique au Sud traduit l'émergence de nouvelles puissances qui aspirent à un rôle géopolitique plus en phase avec leur poids démographique et économique et refusent d'accepter plus longtemps le double langage du Nord en matière de libéralisation commerciale.

A quelles conditions un « tiers monde » hétérogène, aux intérêts divergents, peut-il modifier durablement les déséquilibres qui caractérisent les relations Nord-Sud ? Quelles sont les coalitions en présence et à quelles stratégies géopolitiques renvoient-elles ?

APPEL À PROJETS : MIEUX MANGER DURANT LE TEMPS LIBRE

Cet appel à projets lancé par la Fondation Roi Baudouin vise à soutenir des initiatives améliorant l'offre d'alimentation proposée aux jeunes dans le cadre des activités extra scolaires et durant leur temps libre encadré.

Sont visés, non seulement les repas chaud et/ou froids, mais aussi la qualité des collations et des boissons proposés par les milieux d'accueil extra scolaires et les opérateurs de l'accueil des jeunes durant le temps libre. Entre autres, les organisations de jeunesse (mouvements de jeunesse, mouvements spécialisés, services de jeunesse, organismes de coordination) peuvent introduire un dossier de candidature avant le 14 décembre 2007. Les projets sélectionnés seront récompensés par un montant se situant entre 1.500 et 15.000 euros ?

Cette édition spéciale est disponible gratuitement auprès du Réseau Idée (02/286 95 70 - symbioses@reseau-idee.be) ; auprès de la Région wallonne (DGRNE - 081/33 50 80) et de la Région bruxelloise (Bruxelles Environnement - 02/775 75 75). Téléchargeable sur les sites www.enseignement.be/ere - www.symbioses.be - www.coopere.be

A commander au prix de 13 euros au Centre Tricontinental - Louvain-La-Neuve
Tél 010/48 95 60 Fax 010/48 95 69.
Abonnement un an (4 n°) : 50 euros.

Informations et dossier de candidature à télécharger www.kbs-frb.be (nouveaux appels à projets). Pour des questions plus spécifiques, vous pouvez contacter Pascale Taminiaux au 02/549 02 91 ou taminiaux.p@kbs-frb.be

Outil « Mon local... c'est ton local ! »



« Prêter ou occuper un local, c'est construire une relation, entretenir des partenariats durables et trouver ensemble des solutions de gestion commune. Créer le contact et présenter son groupe, se répartir les tâches dans la gestion quotidienne du local, partager les lieux et s'organiser autour d'un calendrier commun, s'inviter à des activités « typiques » et construire des projets ensemble... »

L'affiche « Mon local... c'est ton local ! » est un outil pratique pour accompagner propriétaires et utilisateurs dans la construction d'une relation de confiance autour de l'occupation d'un local paroissial par un groupe de jeunes.

Chef d'Unité, Aumônier, Président de Patro, Assistant paroissial, Doyen... Cet outil est pour vous ! Affichez-le aux yeux de tous sur un mur ou sur la porte du local, dans la cuisine ou encore dans la salle de réunion...

Les éléments concrets présentés dans cet outil peuvent aussi être rassemblés dans un document écrit. Une convention-type est disponible sur www.cjc.be dans la rubrique « Selon nous > Outils & Publications ». N'hésitez pas à la télécharger et à l'adapter en fonction de vos besoins.

L'affiche « Mon local... c'est ton local ! » est disponible sur simple demande

au CJC : 02/230 32 83 ou cjc@cjc.be
à la PJBw : 010/235.270 ou jeunes@bw.catho.be

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

● CJEF : Assemblée du 25 septembre	17
● La Commission Consultative des organisations de Jeunesse	19
<i>Circulaire « politiques programmatiques » : mise en route sans mise au point</i>	20
● FESQJ- GAR	21
<i>Décret emploi</i>	21
<i>Fonds GAR : un train est passé</i>	21
● Revue de presse :	
<i>Une société jeunes admis</i>	22
<i>Politique culturelle</i>	23
<i>Priorités de nouveau ministre de la jeunesse</i>	23
<i>Coups de pouce à l'Aide à la jeunesse</i>	23
<i>Décès de Henry Ingberg</i>	
<i>Toute une vie pour la culture</i>	24
<i>C'était un homme de l'ombre et de Lumières</i>	25
<i>Enseignement supérieur : la FEF menace d'attaquer le Conseil d'Etat</i>	26
<i>Charte associative : la reprise</i>	27
<i>Absentéisme au Conseil communautaire de l'Aide à la jeunesse</i>	28
<i>Une culture des droits de l'homme pour les jeunes : quelques pistes</i>	29
<i>Délinquance juvénile : quelques chiffres</i>	30

CJEF : ASSEMBLÉE DU 25 SEPTEMBRE

L'Assemblée générale a acté la démission de son Président, Carlos Crespo, qui rejoint le Cabinet du nouveau Ministre de la Jeunesse, Marc Tarabella. Le Vice-Président, Lionel Mulpas, le remplacera temporairement jusqu'à l'élection d'un nouveau président du CJEF, en décembre 2007.

Puis l'A.g. a entendu le compte rendu du travail réalisé par les commissions et les groupes de travail : la Commission «développement durable» a trouvé une candidate

Le Conseil de la Jeunesse d'Expression française a pour mission de promouvoir toutes les activités susceptibles d'assurer la participation des jeunes aux décisions et mesures qui les concernent. Conseil consultatif en matière de politique de jeunesse, il donne, soit d'initiative, soit à la demande d'un ou de plusieurs ministres, des avis sur tous les problèmes concernant la jeunesse. Le CJEF assure également le lien entre les organisations de jeunesse reconnues en Communauté française (80 OJ).

Suite aux réactions sur l'impact écologique d'un tel voyage, la Commission envisage d'organiser un concours pour assurer la compensation des émissions de CO2 produite par ce voyage.

pour participer à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui aura lieu à Bali du 3 au 14 décembre à Bali. Une 2ème personne reste encore à trouver.

La Commission « développement durable » a également pris des contacts avec le Conseil Fédéral du Développement Durable afin qu'une délégation du CJEF fasse partie de celui-ci. Les contacts ont été positifs et le Conseil a une réelle volonté d'inclure des jeunes en son sein. Cependant, il faudra réformer la législation qui régit le fonctionnement du Conseil si on veut en modifier la composition. Enfin, la Commission « développement durable » envisage d'organiser des formations à la gestion durable d'associations, pendant le temps de midi. A suivre.

La nouvelle Commission « éducation formelle et non formelle » s'est fixé des objectifs et des thèmes à aborder. Elle veut pouvoir prendre un peu de hauteur par rapport à l'actualité décrétable, s'intéresser à l'éducation formelle et surtout aux grandes tendances qui s'y développent, voir quelle est la place actuelle de l'éducation non formelle dans le contexte européen et évoquer d'autres sujets connexes comme l'éducation informelle, l'alphabétisation et la valorisation du temps libre.

La Commission « éducation et citoyenneté » organise le 12/12/2007 un colloque sur l'éducation aux médias en collaboration avec le Conseil de l'éducation aux médias. La matinée sera consacrée à une conférence donnée par des spécialistes de l'éducation aux médias (David Lallemand et Thierry Desmet). L'après-midi se déroulera sous forme d'ateliers animés par des personnes spécialisées dans un domaine particulier.

ACMJ s'est proposé pour animer un atelier.

Le Groupe de travail du « JEF » a présenté la nouvelle rédactrice en chef du « JEF » : Céline Lemaire. Il a annoncé la sortie du nouveau numéro de « JEF » pour la semaine du 15 au 20/10/2007 et le sujet des dossiers des numéros suivant : la sexualité (en mai) et l'emploi (en août). Une évaluation du « JEF » sera réalisée lorsque celui-ci aura trouvé son rythme de croisière.

L'AG a ensuite évoqué la participation du CJEF aux fêtes de Wallonie, les 14 et 15 septembre. En effet, le CJEF a participé à un colloque sur l'emploi le 14/09/2007 à Namur. Celui-ci a rassemblé une soixantaine de jeunes, des représentants du FOREM, du Cabinet du Ministre wallon de l'Emploi et des syndicats. Chacun d'entre eux avait des positions très arrêtées et le débat n'a pas permis d'en dégager la synthèse. Néanmoins, l'objectif fixé est plutôt atteint car les jeunes présents ont reçu des informations qui pourront leur servir une fois sortis des études.

Avant de clôturer la séance, on a voté une motion permettant à Despina Euthimiou, Secrétaire générale de RESOJ, d'être invitée permanente au Bureau du CJEF en attendant que le CJEF puisse organiser le vote concernant sa candidature pour faire partie du Bureau.

D.V.

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE — CCOJ

Début octobre la CCOJ accueillait le directeur de cabinet adjoint du nouveau Ministre de la Jeunesse. Celui-ci est nous a expliqué la méthode que compte suivre le Ministre dans les négociations du nouveau décret sur les Organisations de Jeunesse.

Après avoir connu des négociations collectives avec la Ministre précédente, le nouveau Ministre veut rencontrer chaque partie à la négociation de façon séparée. Le groupe de négociation dont le CJC était membre est donc en congé.

Il pourrait être convoqué à nouveau plus tard. L'intention du Ministre est de proposer un texte de décret à chaque confédération et autre partenaire à la négociation. Cette méthode de travail peut permettre de faire avancées qui, jusqu'ici n'étaient pas vraiment possible avec la méthode de négociation précédente. En effet, outre l'impression que les documents proposés par la CCOJ devaient être réexpliqués en réunion (pour ne pas dire découverts), le cabinet précédent refusait de grouper les dossiers et de les traiter de front.

La CCOJ a interpellé le directeur de cabinet adjoint sur des préoccupations qui sont liées à cette négociation :

1. La réforme du décret sur l'emploi

Les emplois des travailleurs de chacune de nos OJ sont financés ou co-financés par la Communauté Française. Le dispositif qui organise ces subventions est le décret emploi et il doit être réformé. Cela fait planer des incertitudes, et parfois des doutes, sur le financement futur de certains emplois. C'est la raison pour laquelle les OJ souhaitent savoir quel rôle le Ministre de la Jeunesse va jouer dans cette négociation et quelle communication il va établir avec sa collègue Ministre qui gère ce dossier. En clair, la CCOJ souhaitait savoir comment Marc Tarabella et Fadila Laanan, tous deux du PS, allaient s'accorder sur ce dossier. La réponse fut évasive même si elle tentait d'être rassurante.

2. Les difficultés rencontrées sur la justification des subsides ordinaires

De plus en plus, les OJ sont confrontées à des évolutions dans les pratiques de subventions. Plus encore, des différences de traitement sont apparues d'une année à l'autre et, pire encore, entre OJ. Pour résoudre ces difficultés, la CCOJ a collaboré avec l'administration (Service Jeunesse). Des rencontres avec les OJ et une réunion entre une délégation de la CCOJ et le Service Jeunesse ont eu lieu. Au final, les premières décisions ont plutôt suscité la colère du secteur. La CCOJ s'en est ouvert au Ministre de la Jeunesse par lettre, cet été. Sur ce sujet, et bien qu'évasif, le représentant du Ministre a laissé entendre que les choses allaient rentrer dans l'ordre et que les différences observées allaient disparaître. Normalement, nous devrions retrouver les modes de justification que nous connaissions jusqu'il y a peu.

La CCOJ a été mise en place, suite au vote, en mai 2004, d'une modification du décret du 20 juin 1980 portant sur la reconnaissance et l'attribution de subsides aux OJ. Elle a siégé pour la première fois le 10 novembre 2005.

La CCOJ est dorénavant l'organe consultatif chargé de travailler sur les enjeux liés à la reconnaissance et au fonctionnement des organisations de jeunesse. Elle est également l'interlocuteur de la Ministre pour négocier et réformer le décret du 20 juin 1980.

Composition du groupe de négociation : 2 personnes par confédération, deux personnes du RNC (Réseau des Non Confédérés), un représentant des Scouts et une personne de l'ICC. Y participent également : une personne du Service Jeunesse et une personne du Service de l'Inspection. Pour le CJC, les négociateurs sont Noémie Jadin, présidente de la FNPF et Brice Many, Secrétaire général du CJC.

Depuis le 1er juillet, la circulaire pour une politique de soutien aux projets jeunes en Communauté française est entrée en application. Cette circulaire regroupe différents programmes de subventions pour des projets mis en place par les Organisations de jeunesse ou dans le cadre d'initiatives personnelles...

CIRCULAIRE « POLITIQUES PROGRAMMATIQUES » : MISE EN ROUTE SANS MISE AU POINT

Lors de cette même réunion de la CCOJ, nous accueillons également Anne-Marie Masset du Service Jeunesse. Cette dernière suit plus particulièrement certains dossiers dont celui de la circulaire sur les politiques programmatiques. Sa présence était motivée par la présentation des grilles de sélection pour les différents projets (8 en tout). Ces grilles sont des grilles de critères pour aider les jurys de sélection et leur permettre de traiter tous les dossiers avec un maximum d'équité. Les grilles ont été approuvées sans problème.

Par contre, les membres des jurys de sélection ont saisi l'occasion pour s'inquiéter de la charge de travail qui leur a été confiée. Ils avaient reçu début octobre, 50 dossiers à lire et analyser, soit l'équivalent de près de deux caisses de feuilles ou d'une semaine de travail à temps plein. Ce travail est excessif et chacun s'accorde à dire que si chaque appel à projet génère le même nombre de demandes, il sera impossible de traiter celles-ci avec sérieux. Cela représenterait un mois de travail au total pour chaque membre. Néanmoins, et pour être constructif, chacun a accepté de travailler sur les dossiers actuels afin de pouvoir mener une évaluation fine de ce premier appel à projets.

Par ailleurs, la CCOJ a bien dû constater que le Service Jeunesse n'avait pas de réponses précises à lui apporter par rapport aux questions budgétaires. Pour effectuer son travail de sélection, il est indispensable que les jurys de sélection et la CCOJ connaissent les budgets annuels disponibles et la manière dont ils sont répartis entre les appels à projets. En outre, comme les appels à projets peuvent porter sur 8 programmes différents, il faut aussi connaître les répartitions budgétaires entre les programmes. Cette information n'est aujourd'hui pas disponible et cela pose un problème de transparence sur les travaux. Il est évident que si cette information venait à manquer pour évaluer la circulaire, cela laisserait planer un doute sévère sur le traitement de ce dossier.

B.M.

FESQJ

LE DÉCRET EMPLOI

C'est quoi ce B...bazar !

Récapitulons encore une fois. Nous avons un décret emploi qui organise les subventions à l'emploi dans les OJ. Pour que ces subventions soient liquidées, un arrêté du gouvernement de la Communauté Française doit chaque année organiser la liquidation des subventions. Le montant de celles-ci conditionne le pourcentage auquel sont rémunérés les travailleurs. Et chaque année, c'est le bazar.

On décide du pourcentage en fin d'année

Les salaires des travailleurs des OJ doivent évoluer vers le haut chaque année. Des accords sont signés, les salaires seront appliqués à 85,45 % en 2007, 88,35 % en 2008 et +- 92 % en 2009. Si on appliquait l'accord, tout serait simple. On pourrait même l'appliquer dès janvier.

Malheureusement, l'accord n'est qu'une étape. Pour lui donner vie, il faut encore que les représentants des employeurs et des travailleurs se mettent d'accord en Commission Paritaire pour traduire l'accord en Convention Collective de Travail (CCT). A ce jour, cette étape n'est toujours pas franchie et on ne connaît pas encore les barèmes qui seront d'application en 2007. Pourtant, l'année 2007 est bientôt finie.

A ce jour, on parle plus souvent de réunions annulées au cabinet de la Ministre et au niveau de la commission paritaire que d'accords qui permettent d'avancer. Une piste évoquée est de voir les associations appliquer la CCT 2006 avec les barèmes minimaux évoqués ci-dessus. Cette solution n'est pas très heureuse mais elle permettrait peut-être de faire bouger les choses.

A la FESQJ, le souhait est d'appliquer les CCT dès le début de l'année et non en fin d'année avec des effets rétroactifs. Il semble malheureusement que ce positionnement soit peu partagé par les autres acteurs, tant au sein de la CESSOC, qu'au niveau des syndicats. Alors, les associations attendent et espèrent une CCT rapide et qui soit réaliste par rapport à leur marge de manœuvre financière car tous les secteurs n'ont pas les mêmes moyens.

Alors, les associations attendent aussi la réforme du décret emploi, qui, souhaitons le, apportera de la simplicité, de la stabilité et des subventions à la hauteur des demandes syndicales. Pour ce dossier, la balle est dans le camp de la ministre de la Culture qui pilote la réforme du décret emploi.

FONDS GAR : UN TRAIN EST PASSÉ

Le fonds GAR soutient la formation des travailleurs. Pour les OJ qui veulent trouver un apport financier et renforcer leurs actions de formation pour leurs permanents, son apport est appréciable. Un train de subvention est attribué. Certaines OJ du CJC dont le CJC lui-même ont pu en bénéficier.

Le prochain train est prévu en janvier. Le moment est venu de préparer ses dossiers.

B.M.

Structure fédérative regroupant les Organisations de Jeunesse, les Fédérations de Centres de jeunes et des asbl actives dans le champ de l'accueil de l'enfance. La FESQJ organise la représentation de ces associations dans leur dimension d'employeur au sein de la CESSOC (Confédération des Employeurs des Secteurs sportif et socioculturel) vis-à-vis du monde politique et des syndicats.

► Le futur gouvernement devra faire preuve d'imagination au cours de la législature des quarante ans de mai 68, afin d'ouvrir de réelles perspectives d'avenir pour la jeunesse.



Carlos CRESPO

Président C|JEF-CR|J

A lors que les partenaires de la future majorité fédérale jettent péniblement les bases de l'accord de gouvernement qui devrait régir le pays durant les quatre années à venir, il est temps qu'une voix souvent marginalisée, stigmatisée voire exclue se fasse entendre : celle des jeunes. Ceux que l'on considère souvent comme vecteurs d'incivilité et que d'aucuns voudraient voir marcher au pas, doivent faire l'objet d'une attention particulière de la part du politique. Différentes pistes en vue d'améliorer le quotidien des jeunes devraient être envisagées.

Un des axes incontournables de réflexion est celui de la mobilité. Par exemple, pour le jeune Wallon qui doit venir étudier ou travailler à Bruxelles et donc le plus souvent emprunter des transports en commun divers et variés (Tec, SNCB, Stib...), il serait approprié de mener des politiques coordonnées et axées sur le renforcement de l'accessibilité financière de ce type de mobilité. Dans le même ordre d'idées et bien qu'il s'agisse d'un mode de transport moins écologiste, il serait opportun de mettre fin aux discriminations des jeunes en matière d'assurance automobile. En effet, son coût se révèle bien souvent prohibitif pour les jeunes.

En ce qui concerne les jeunes et le travail, il importe de se méfier des "fausses bonnes idées". Ainsi durant la législature précédente, la majorité sortante avait rendu le travail étudiant plus attractif par le biais d'une extension de la période où l'étudiant jobiste peut bénéficier de cotisations sociales réduites. Si cette mesure peut sembler attrayante pour les étudiants désireux de gagner un peu d'argent, elle a pour conséquence de favoriser une concurrence déloyale envers les travailleurs peu qualifiés de certains secteurs comme l'Horeca. Il est essentiel que le futur gouvernement se concentre davantage sur les manières de créer et de favoriser l'emploi des jeunes travailleurs infra-qualifiés et sur l'amélioration de l'accès à des formations de qualité. Tout comme il serait de bon ton de réévaluer le renforcement de "l'accompagnement" des jeunes chômeurs. Et plus particulièrement du volet sanction de cette mesure prise par la majorité violette. La future "orange bleue" serait bien inspirée de jeter un œil au rapport de l'ITRES-UCL qui demande la suppression du contrôle de l'effort de recherche. Ce dernier étant vraiment révélateur de l'inadéquation de ce qui s'assimile de plus en plus à une véritable chasse aux chômeurs et du pouvoir discrétionnaire laissé à l'Onem d'exclure momentanément ou définitivement les chômeurs.

Ensuite, s'il est vrai que la jeunesse en tant que telle est une compétence communautaire, certaines décisions prises à l'échelon fédéral ont un réel impact sur la vie des jeunes. Il est donc essentiel de les associer aux prises de décision les concernant. Une manière d'y parvenir pourrait être la création d'une plate-forme fédérale rassemblant les trois conseils de la jeunesse (francophone, germanophone, néerlandophone) et qui serait concertée lors d'une loi concernant les jeunes serait en cours d'élaboration. Informellement cette plate-forme existe puisque les trois conseils travaillent ensemble sur des enjeux fédéraux mais il est nécessaire

S'IL EST VRAI QUE LA JEUNESSE EN TANT QUE TELLE EST UNE COMPÉTENCE COMMUNAUTAIRE, CERTAINES DÉCISIONS PRISES À L'ÉCHELON FÉDÉRAL ONT UN RÉEL IMPACT SUR LA VIE DES JEUNES



► L'emploi des jeunes, priorité du futur gouvernement !

que le politique fasse le pas de la reconnaissance formelle de l'initiative. Cette décision serait un bon pas dans la direction d'une société 100 pe jeunes admis.

Toutefois, il est à craindre que sous la nouvelle législature nombre d'attentes légitimes de la jeunesse ne soient pas prises en considération. La lecture de la première note du formateur Leterme ne dissipe pas vraiment les craintes. Les deux seules mentions faites aux jeunes sont d'une part la nécessité de considérer cette catégorie d'âge comme un des "groupes cibles" des politiques de l'emploi du prochain gouvernement et d'autre part la manière de réagir face à la "criminalité des jeunes". Si la première est éminemment légitime au vu de l'importance du chômage des jeunes, il est dommage de constater qu'aucune proposition concrète n'est faite pour arriver à la création d'emploi stable et de qualité pour les jeunes. Quant à la seconde, elle est révélatrice d'une manière de voir la jeunesse comme un danger. Cette vision a été particulièrement prégnante durant la précédente législature. Des faits divers tragiques qui ont suscité un emballement médiatique toujours suivi d'une effervescence politique. Des événements dramatiques mais isolés qui ont motivé des évolutions législatives rapides mais peu adéquates. L'émocratie qui a progressivement pris le pas sur la démocratie.

"L'imagination au pouvoir" scandaient les soixante-huitards ! Le futur gouvernement devra faire preuve d'imagination au cours de la législature des quarante ans de mai 68, afin d'ouvrir de réelles perspectives d'avenir pour la jeunesse. Faute

de quoi, la tentation d'aller redécouvrir la plage sous les pavés sera forte... La distance s'installant entre les préoccupations liées à la formation du gouvernement et la réalité des conditions de vie de la jeunesse et ses aspirations ne nous semble, malheureusement, ni prudente, ni lucide et encore moins de bon augure... Les responsabilités appelant le sens des responsabilités, nous attendons, sur toutes ces demandes et vis-à-vis de ces défis, que chacun se ressaisisse !

Les nouvelles instances d'avis

Ils sont 330 et durant les 5 années à venir, ils vont déterminer une bonne part de la politique culturelle de la Communauté française. Répartis en 26 instances d'avis, ces hommes et ces femmes sont les nouveaux membres effectifs des différents conseils, commissions et autres comités appelés à conseiller la ministre de la culture Fadila Laanan dans les domaines du patrimoine culturel et des arts plastiques, des langues, lettres, arts de la scène et centres culturels.

Dans la foulée des Etats généraux de la culture, un appel à candidature avait été lancé pour renouveler la composition de ces commissions. Plusieurs d'entre elles fonctionnaient tant bien que mal depuis plusieurs années. Le décret de 2003 s'étant rapidement avéré inapplicable, le renouvellement de ces instances était bloqué depuis le début de la législature précédente. Certains membres restèrent ainsi en place près de 10 ans, pour ne pas bloquer la machine.

Il était grand temps que tout soit remis à plat et relancé sur de nouvelles bases. C'est désormais chose faite avec un nouveau décret adopté en 2005 et des arrêtés d'applications adoptés en juin 2006. Il ne restait plus qu'à mettre en place les nouvelles instances sur une base plus transparente et moins politisée que par le passé. Les représentants des utilisateurs sont ainsi plus présents, les représentants (officiels) de partis politiques sont limités à quatre (un par famille po-

litique démocratique) par instance et de nombreux praticiens des secteurs ont fait leur entrée dans les différents conseils.

Contrat-programme, aide aux projets, aides à l'édition et bien d'autres choses seront bientôt examinés par ces nouvelles commissions, chargées de remettre à la ministre des avis qui, s'ils restent de simples conseils, sont néanmoins le plus souvent suivis. Dans la limite en tout cas des possibilités budgétaires. Et là, les améliorations sont nettement plus difficiles à mettre en place. ■ **JEAN-MARIE WYNANTS**

PRIORITÉS DE NOUVEAU MINISTRE DE LA JEUNESSE

LLB 10/09/07

LE NOUVEAU MINISTRE DE LA JEUNESSE de la Communauté française, Marc Tarabella (PS), a fait part, mercredi à l'occasion de plusieurs interpellations parlementaires, de ses cinq priorités pour la fin de la législature. Au menu : réformer le Conseil de la jeunesse d'expression française; favoriser la participation et l'édu-

cation citoyenne au niveau local; rédiger un nouveau décret pour les organisations de jeunesse; doter les maisons de jeunes de moyens financiers complémentaires; et créer un Conseil interministériel de la jeunesse rassemblant tous les acteurs ministériels en vue de proposer des actions globales et coordonnées. ■

COUPS DE POUCE À L'AIDE À LA JEUNESSE

LLB 05/10/07

PARMI LES AIDES PONCTUELLES QUE FOURNIT la Région wallonne à une Communauté française toujours financièrement "juste", un budget régional de trois millions/an fournit 190 équivalents temps plein en postes APE (Aide pour l'emploi) dans le secteur de l'aide à la jeunesse. Décidée en 2006, la mesure sous forme de convention annuelle a été renouvelée jeudi en gouvernement wallon.

Le ministre de l'Emploi, Jean-Claude Marcourt (PS), explique que le système s'inscrit dans le mouvement d'appui plus général de la Région à la Communauté, mais que ce ne doit pas être sans retour pour la Région : participer à la lutte contre le décrochage scolaire, notamment, revient aussi à affronter des problèmes, d'obédience régionale, de chômage lié à la sous-qualification.

Le programme couvre des services d'aide et de protection (SAJ et SPJ), des centres d'accueil d'urgence, des services de placement familial d'urgence, des services d'aide en milieu ouvert (AMO), etc. "L'économie au service du social, ce n'est pas mauvais comme idée...", commentait hier le directeur d'un AMO de Namur, Daniel Martin. (R.P.)

- Henry Ingberg, décédé dimanche, s'est battu pour le lien entre francophones.
- Pour le cinéma belge, pour le théâtre et pour l'exception culturelle.

Comment faisait-il ? Il avait les plus hautes responsabilités à la Communauté française. Secrétaire général du département, grand patron de la culture, administrateur très actif dans de nombreux conseil d'administration, il avait des obligations à n'en plus finir, et pourtant, chaque fois qu'on le rencontrait, il avait l'écoute souriante et connaissait tous ses dossiers, ayant étudié les stratégies les plus adéquates pour faire aboutir ses combats. Sans oublier un sens de l'humour très britannique et le souci de séduire qui est la politesse des grands qui veulent que leur interlocuteur se sente bien.

Pudique sur sa vie privée, il a rarement parlé de son origine juive et de sa naissance à la fin de la guerre, comme il est toujours resté discret sur le diabète qui le frappait depuis longtemps et sur la grave maladie qui l'éloignait du ministère depuis juin déjà et qui l'a terrassé à 62 ans seulement.

Robert Delville, président du Théâtre National, qui le connaît depuis l'unif, résume ses qualités : « Une lucidité remarquable, une très grande humanité et une dialectique extraordinaire ».

Henry Ingberg avait fait des études de droit à l'ULB, « extrêmement brillantes », souligne Robert Delville, il eût fait un excellent avocat. Mais le virus culturel était déjà en lui. Il avait œuvré avec Delville au théâtre de l'ULB, montant et jouant entre autres une pièce de Gatti. Au sortir de l'unif, il choisit l'engagement culturel en devenant responsable d'une maison de la culture à Anderlecht, mais, il était trop agitateur pour le bourgmestre. Marcel Hichter le repère et l'engage au ministère où il restera toute sa vie, jusqu'à devenir directeur-général de la culture et puis secrétaire général de toute



■ Ingberg: le charme et la compétence au service d'une politique culturelle.

la Communauté française. Il eut quelques interludes politiques comme chef de cabinet des ministres-président Féaux et Anselme. Son étiquette socialiste ne l'empêcha pas, en grand commis de l'Etat, de collaborer loyalement avec les ministres libéraux.

Il travaillait de 7h du matin à 22h. Même en juillet quand chaque année, il partait en Toscane en famille, il faisait suivre son courrier. Chaque soir, son chauffeur chargeait des mannes de signataires et de dossiers à lire. « C'était un grand patron », explique Martine Lahaye, chef de cabinet de Fadila Laanan et qui fut longtemps son adjointe. Il travaillait avec ceux qui en voulaient et avait de formidables échanges avec eux.

Henry Ingberg siégeait dans de nombreuses institutions culturelles : Théâtre National, Festival de Liège, Médiathèque, Palais des Beaux-Arts, RTBF, Botanique, etc. Il avait ses combats. D'abord le lien entre les francophones wallons et bruxellois. Il veillait à ce que rien ne donne du grain à moudre aux régionalistes de la culture. Au contraire, il œuvrait à faire voyager la cul-

ture : c'est lui qui a plaidé pour que Colinet vienne de Liège au National à Bruxelles et pour que le festival de Liège ait une antenne à Bruxelles. Ouvert aux Flamands, il a poussé à l'accord entre le National et le KVS flamand. Un autre combat fut celui de l'exception culturelle, du droit d'aider notre cinéma et notre audiovisuel menacés par le rouleau compresseur américain. À l'Union européenne comme à l'OMC, il fut un combattant de cette exception. Le cinéma belge francophone fut une passion. Il a activement soutenu nos créateurs au point qu'on peut dire que la vague du cinéma belge n'aurait pas eu lieu sans lui. Il était déçu que ce cinéma qui accumulait les prix ne soit pas mieux reçu par le public belge et se battait pour mieux assurer sa diffusion chez nous.

Son interim est assuré depuis juin par Jean-Pierre Hubin, administrateur général à l'Éducation. Un appel à candidatures sera lancé pour sa succession.

Guy Duplat

LE GRAND COMMIS de la culture laisse un vide immense. Et une vraie tristesse parmi ceux qui l'ont côtoyé.

En mai 2003, un guépard viscontien fend la foule du festival de Cannes. C'est Henry Ingberg, officiellement secrétaire général du ministère de la Communauté française. Mais personne n'est dupe. « Le patron, c'est lui, commente un réalisateur belge, avec l'assentiment de ses collègues. Les ministres passent, et lui reste. C'est l'église au milieu du village. »

Depuis l'annonce de sa disparition, dimanche soir, les réactions vont toutes dans le même sens, mélange d'admiration pour le haut fonctionnaire et d'affection bien réelle pour l'homme, peu commune à ce niveau. C'est un paradoxe, dans la mesure où Ingberg a toujours voulu rester dans l'ombre. Parmi d'autres, Philippe Monfils, Laurette Onkelinx, Pierre Hazette, Richard Miller, Daniel Ducarme, Olivier Chastel, et aujourd'hui Fadila Laanan ont occupé le premier rang. Eux prenaient la lumière, puis s'en allaient. Lui restait trois pas en arrière. Mais restait. « C'était le gouvernement Ingberg », résume

Luc Dardenne, admirateur inconditionnel de l'homme et ami de longue date. « On s'est connu au début des années 70, dans le milieu du théâtre. Henry venait de mettre en scène une pièce d'Armand Gatti, à l'ULB. Sa curiosité était immense. Il se passionnait pour la philosophie, les arts plastiques, le théâtre, et bien sûr le cinéma. Au fond, il considérait la culture comme un lieu et un espace d'émancipation. Il était extrê-

mement épris d'éducation permanente. Le récent Prix des lycéens était à cet égard un de ses enfants, qui lui tenaient le plus à cœur. »

Il nous en avait d'ailleurs parlé, il y a quelques jours (Le Soir du 3 octobre), en rappelant combien il était vital de briser le mur qui sépare encore les réalisateurs (francophones) belges et les jeunes.

Directeur du théâtre national, Jean-Louis Colinet abonde dans le même sens. « C'était un vrai passionné de culture. Il avait animé la compagnie du Campus, porteuse de convictions fortes qu'il n'a jamais oubliées. Que ce soit au National, au Festival de Liège ou ailleurs, il s'impliquait vraiment dans les nombreux C.A. dont il était membre. Il avait un œil extrêmement aigu sur les dossiers. »

Apparatchik du PS, Ingberg avait l'intelligence et l'entregent nécessaire pour se placer au-dessus des mêlées politiques. Richard Miller, ex-ministre des Arts et des Lettres libéral : « C'était un homme qui avait le sens de l'État. Et un véritable homme de culture. Quand il avait la conviction de travailler pour un projet culturellement intéressant, comme le projet de chaîne européenne de cinéma, il ne faisait pas de politique. Il était à vos côtés, libéral ou pas. »

« Au-delà de la tristesse immense, il y a une peur face à ce qui nous attend. C'était notre ministre. Notre papa »

« C'était à mon sens le seul, con-

tinue Luc Dardenne, capable d'avoir une discussion sur la diversité culturelle et sur la direction que prenait l'audiovisuel au niveau européen. Il aura joué, à ce titre, un rôle déterminant lors de la création de TV5, mais aussi plus tard, lors des difficultés qu'a connues la chaîne européenne. »

Eric Frère, son collaborateur depuis 2000, se souvient d'un homme passionné de littérature, d'art et de cinéma. Un être, également, extrêmement réservé, à tel point que très peu de gens le savaient malade. « Il était d'une pudeur absolue. Ne se livrait pas. N'aimait pas que l'on dise de lui que c'était un peu le vrai ministre de la Culture. »

« C'était pourtant le cas », affirme Patrick Quinet, président de l'association des producteurs, qui ne cache pas son angoisse des jours futurs. « On se sent orphelin. Henry aimait intensément la famille des artistes. Au-delà de la tristesse immense, il y a une véritable peur devant ce qui nous attend. C'était notre ministre. Notre papa. Le pilier, au milieu de l'agitation politique. Chaque ministre de la Culture a toujours été remplacé. Henry fut et restera irremplaçable. Et je m'interroge sur son successeur. Aura-t-il l'autorité, les compétences, la culture, l'ouverture d'esprit, la passion, la chaleur humaine et l'envergure d'Henry ? »

Et Jean-Louis Colinet, directeur du Théâtre National, de conclure : « C'était un pragmatique absolu. Quand on venait lui parler d'un projet, il répondait toujours : Faites attention à ceci ! Avez-vous pensé à cela ? Ce n'était pas pour nous décourager mais au contraire pour nous pousser à rêver et à réaliser concrètement ce dont on rêvait. » ■

NICOLAS CROUSSE

et JEAN-MARIE WYNANTS

Les étudiants modestes n'obtiennent pas un tarif réduit

Le minerval à l'université coûte 778 euros. Les boursiers de la Communauté française ont droit à un taux réduit. Mais il existe aussi un taux « intermédiaire », pour les étudiants dont les familles ont trop de revenus pour avoir une bourse, mais pas assez pour payer le prix plein.

Selon la Fédération des étudiants francophones, il semblerait que les universités francophones n'entendent pas appli-

quer ce tarif de manière générale et rajoutent soit des conditions de réussite aux examens, soit de nationalité. Cette pratique est contraire, dit la FEF, à la volonté exprimée de la ministre de l'enseignement supérieur Marie-Dominique Simonet (CDH), qui l'a récemment reformulée lors d'une réponse parlementaire et dans une lettre au Conseil des recteurs universitaires. Un simple coup de sonde sur les sites

des universités montre en effet que la faculté d'obtenir un minerval réduit n'est guère mise en évidence, voire dissimulé sous une procédure complexe. « *L'absence de financement public à hauteur des besoins ne peut justifier un refus d'octroi du minerval intermédiaire aux "bisseurs" ou "trisseurs"* », dit la FEF, qui entend soutenir les étudiants qui introduiraient un référé au Conseil d'Etat. ■

FREDERIC SOUMOIS

Le processus d'élaboration d'un pacte associatif – désormais renommé « Charte » – était mis en veilleuse depuis le mois de février, dans la perspective des élections et négociations fédérales. Après huit mois d'arrêt, la machine serait désormais remise en branle, à partir d'un texte corédigé par des membres de cabinets socialistes et l'IEV (Institut Émile Vandervelde, centre d'études du PS).

Plusieurs fois amendé depuis, il devrait être très prochainement présenté aux partenaires CDH et Écolo du Comité de pilotage du Pacte¹. Du côté socialiste, la volonté semble être d'en présenter une version définitive aux trois gouvernements concernés, dans la semaine du 15 au 19 octobre: on s'y agace d'ailleurs de ce qui est considérée comme une valse hésitation de la part des partenaires Écolo et CDH.

En l'absence d'un texte officiel à l'heure de mettre sous presse, les réactions des différents partenaires politiques et associatifs restent prudentes. Du côté du cabinet d'Éveline Huytebroeck (Écolo), en charge du Budget et de la politique d'aide aux personnes handicapées à la Cocof, on insiste sur deux points particuliers: le fait de dépasser la seule logique de la déclaration d'intention pour produire un texte qui ait force de loi et soit aussi engageant que possible pour les pouvoirs politiques, d'une part, la nécessité de continuer à avancer en parallèle à la Région, la Communauté et la Cocof, pour éviter que le texte ne se décline de façon différenciée selon les trois entités concernées, d'autre part. Du côté du CDH, on est plus que réticent par rapport à la notion de neutralité qui est invoquée à plusieurs reprises par le document – même si on se déclare prêt à reconnaître des spécificités aux associations remplissant des missions de service public. C'est également la possibilité de recours qui est mise en avant: il s'agirait pour le CDH que le texte prévoie une instance de recours – calquée par exemple sur ce qui existe en matière de Pacte culturel.

Les nœuds subsistants

De manière générale, ce sont par ailleurs les mêmes points qui posent question: la déclinaison locale de la future Charte, le rapport entre le rôle d'opérateur et de régulateur, la notion d'égalité de traitement. Sur le premier point, qui avait fait l'objet d'un colloque organisé par l'institut Jules Destrée en mai de cette année, le projet de texte semble privilégier le

rôle de tutelle des Régions: celles-ci s'engageraient à mettre en place une série d'outils et de dispositifs incitant, de manière non contraignante, les pouvoirs locaux (communes et provinces) à s'engager dans la logique de la Charte. Les deux autres points sont sans doute ceux qui ont fait, et feront l'objet du plus d'amendements et des discussions les plus âpres, autour des concepts de subsidiarité, complémentarité et subordination: ce sont aussi ceux qui sont les plus susceptibles de remettre les différents acteurs dans une logique de piliers, et donc de raviver des oppositions entre PS et CDH.

Concerné au premier chef, Thierry Jacques, président du Mouvement ouvrier chrétien, précise que son organisation est prête à accepter que le texte s'inspire d'une logique de complémentarité (entre autorités publiques et associations) plutôt que de subsidiarité. Il précise en outre qu'une des difficultés centrales du processus est de « parvenir à construire un texte qui concerne à la fois des associations à proprement parler, et des institutions (telles que les écoles et les mutualités) qu'il est capital de soustraire à l'emprise croissante de la logique marchande. »

Au-delà des désaccords, la reprise semble souhaitée par l'ensemble des associations. Ainsi, dans une lettre ouverte du 24 septembre, Michel Pettiaux, président du CBCS (Centre bruxellois de coordination sociopolitique²) insistait pour que le Pacte ne reste pas un projet inabouti: il souhaite que le « monde politique » produise rapidement un texte « actant son engagement unilatéral de reconnaître le fait associatif ainsi que quelques grands principes à respecter pour cette reconnaissance ». Dans un deuxième temps, il s'agirait d'organiser « une concertation réelle et approfondie entre le monde politique et le secteur associatif (dans toute sa complexité) afin de donner à ce pacte et à ses modalités d'organisation et de suivi sa pleine valeur opérationnelle. »

1. Pilotée par le Cabinet Arena, cette commission rassemble des représentants des différents ministres des trois entités actuellement concernées par le Pacte: Communauté française, Région wallonne et Cocof.
2. Cabinet d'Eveline Huytebroeck, rue du Marais, 49-53 à 1000 Bruxelles – tél: 02 517 12 00 – courriel: info@huytebroeck.irisnet.be
3. CBCS, av. Voltaire, 135 à 1030 Bruxelles – tél: 02 511 89 59 – courriel: info@cbcs.be – site: <http://www.cbcs.be>

Le CCAJ est « un organe de réflexion qui a une compétence générale pour émettre, même d'initiative, des avis et propositions pour toutes matières intéressant tant l'aide à la jeunesse que la protection de la jeunesse, en ce compris l'aide aux enfants victimes de maltraitance »¹. Les CAAJ (Conseils d'arrondissement de l'Aide à la jeunesse) étant maintenant renouvelés, c'est au tour des mandats CCAJ à être désignés avant le 1^{er} octobre, et ce pour six ans renouvelables. Le moment de faire le point sur le fonctionnement du CCAJ et surtout de questionner l'absentéisme de ses membres.

Le conseil communautaire se compose d'une quarantaine de membres issus de diverses organisations représentatives des secteurs de l'aide et de la protection de la jeunesse (CAAJ, fédérations, syndicats, magistrats, administration, Union des conseillers et directeurs, enseignement...) avec pour certains, voix délibérative, pour d'autres, voix consultative. Mais dans la réalité, cette composition questionne et peut expliquer en partie l'absentéisme des membres en séance plénière.

Quand lourdeur rime avec défection

Didier Hozay, mandataire du CAAJ de Neufchâteau², lie l'absentéisme au choix des candidats. « Certains sont nommés systématiquement mais ne sont jamais là ou presque. Le rappel à l'ordre (après trois absences consécutives) n'est pas opéré par la ministre Fonck et donc l'absentéisme prend place. Jamais lors de son mandat, un avis a été approuvé en première séance (quorum pas atteint et qui ne compte plus lors de la deuxième séance). » Et donc, peu à peu, au fil des réunions, la démotivation s'installe. D'autant plus que les avis rendus par le CCAJ sont rarement suivis et ont peu d'impact sur la politique en cours. Avec souvent l'impression qu'un avis est demandé plus pour la forme et la procédure que pour le fond.

Concrètement, le CCAJ émet des avis sur les normes d'agrément et subvention des services, formule des propositions sur l'orientation générale de l'aide... Et ce, dans divers secteurs.

Chantal Tondreau, mandataire du CCAJ de Tournai³, insiste, elle aussi, sur la lourdeur qu'implique ce mandat. Une séance par mois, l'après-midi à Bruxelles, des heures de route, aucune possibilité de se faire remplacer par un suppléant, frustration quant aux débats menés « qui ne vont jamais au fond des choses tant est grande la diversité des partenaires et les

intérêts divergents, voire incompatibles », le poids du politique dans les négociations, une certaine lassitude vu la redondance des thèmes, un timing pas toujours bien réglé (avis à rendre dans l'urgence), ni synchronisé (avis à rendre sur le stage parental alors que le fédéral l'avait déjà fait passer), un suivi des dossiers sur plusieurs mois. De plus, des sous-groupes de travail existent au sein de cet organe, souvent avec deux réunions supplémentaires par mois, le tout s'inscrivant dans des agendas déjà bien serrés.

« Un mandat CCAJ demande donc un investissement personnel important et la démotivation prend vite le pas: les débats sont parfois difficiles, la prise de pouvoir de certains réelle... tout comme le manque d'enjeux de ces avis, que suivra ou non le cabinet », conclut Didier Hozay.

Le cabinet Fonck nuance

Un constat que nuance quelque peu Yves Polomé, conseiller au cabinet Fonck⁴, car selon lui, « certains avis, citons par exemple le n° 50 sur la prévention générale⁵, ont eu beaucoup d'impact sur les projets de réforme en cours. Un avis est demandé au CCAJ avant de passer au Conseil d'État, ce n'est pas un enjeu négligeable ».

Quant à la composition du CCAJ, Yves Polomé constate qu'en effet les membres sont souvent « des gens déjà très impliqués ailleurs, avec d'autres fonctions civiles importantes et multiples. Et donc, la disponibilité de certains est réduite ». Le cabinet a songé à l'éventualité de la suppléance mais pour cela il faudrait un changement législatif, une option qui, toujours selon le cabinet, ne faciliterait en rien les débats.

Les critères à l'admission des mandats sont actuellement en discussion au cabinet Fonck. Les thèmes à venir au CCAJ, nous précise Yves Polomé, seront, entre autres, les rapports écrits et la prévention générale.

1. Art. 26 du décret de 1991 de l'aide à la jeunesse modifié par l'art.27 du décret 14/06/2004 relatif à l'aide aux enfants victimes de maltraitance).
2. CAAJ de Neufchâteau, rue de la Victoire, 64 A à 6840 Neufchâteau – tél.: 061 41 03 80.
3. CAAJ de Tournai rue du Château, 49 à 7500 Tournai – tél.: 069 53 28 67 – courriel: caaj.tournai@cfwb.be
4. Cabinet Fonck, bd du Régent, 37-40 à 1000 Bruxelles – tél.: 02 788 83 11.
5. Plus d'infos sur: <http://www.carrefoursaj.be>, onglet Actions prioritaires-prévention.

Connue surtout pour ses interventions en tant que lobbying politique, la Ligue des droits de l'homme¹ développe également des actions de formation, notamment au sein des écoles. Éveiller aux droits humains en est la préoccupation. Elle a concocté quelques outils susceptibles de soutenir cette perspective.

Le département Formations, qui se limite à un temps plein et demi, a voulu en effet se démultiplier, élargir son spectre d'action. En cette période de rentrée scolaire, il met le projecteur sur trois outils, deux DVD et un cédérom, à destination des enseignants, animateurs et autres personnes désireuses de traiter du sujet des droits humains, et intéressées par un appui pédagogique.

Pour la Ligue, s'intéresser aux droits de l'homme, c'est travailler sur une mentalité. On y parle d'ailleurs de « culture des droits de l'homme », qui n'a pas que des résonances lointaines, qui n'est pas limitée à la connaissance de textes internationaux, mais s'inscrit comme un éveil à la conscience citoyenne, dans tout groupe ou organisation collective. Pour réellement s'emparer du sujet et mener une réflexion de fond, il y a lieu alors d'aller au-delà d'un exposé d'une demi-heure intercalé, par exemple, entre deux heures de cours. « Les droits humains ne sont pas seulement une matière à enseigner, une somme de droits à connaître; ils sont surtout une pratique de vie, un ensemble d'attitudes et de convictions. »

Les outils proposés aujourd'hui par la Ligue s'appuient sur certaines de ses expériences.

« Le voile etc. »

L'histoire du projet « Le voile etc. » débute avec la volonté d'enseignantes et chercheuses de l'ULB de se pencher sur la question des signes religieux à l'école. Elles s'associent à la Ligue pour mener à bien leur projet qui ne manquera pas de s'élargir à la question du « vivre ensemble ». Ce sont les portes de

l'athénée Charles Janssens à Ixelles qui se sont ouvertes au projet en balbutiement; et les élèves de cinquième secondaire qui lui donneront le ton. Parmi les sujets débattus: on trouve des attendus comme les questions du port du voile ou des caricatures, et d'autres moins comme l'homoparentalité ou la « lutte des classes » – le fossé entre les orientations professionnelle, technique ou générale au sein de l'école. Les discussions ont été filmées par le réalisateur Gérard Preszow, qui livre un « document filmé ». La Ligue l'accompagne d'un outil pédagogique, afin de dépasser les réactions sur un mode « papotes du café du commerce », explique-t-elle, et de prolonger les débats en les alimentant d'informations complémentaires².

Vidéosurveillance

Autre thématique abordée avec des élèves de 5^e et 6^e secondaires des athénées bruxelloises Gatti de Gamond et Victor Horta: le sentiment d'insécurité et les caméras de vidéosurveillance³. Deux films résultent de ce travail. *Souriez, vous êtes accusé*, qui met en scène, dans une salle d'audience, le procès de la vidéosurveillance, avec l'apport de témoignages à charge et à décharge, et *Attention, vous êtes filmé*, qui aborde sous forme d'une visite, d'un micro-trottoir... la surveillance dans un centre commercial de Bruxelles. Comment fonctionne le système? Le public en est-il informé? Qu'en pense-t-il?

Par ailleurs, pour une vision générale de la thématique et des différentes manières de l'approcher, la Ligue a compilé textes de références et outils en un « kit droits humains ». Il fournit différentes pistes d'exploitation et un « tour complet des outils pédagogiques et des programmes éducatifs proposés par la Ligue des droits de l'homme »⁴. Le cédérom sera régulièrement actualisé, annonce déjà le département Formations.

Choisir de prendre le temps

L'équipe de direction de l'athénée Charles Janssens, lorsqu'elle évoque l'expérience qui engageait les professeurs à consacrer 5 fois 2 heures de cours au projet, parle de l'accompagnement des enseignants, de l'importance de les rassurer, de les soutenir. Le suivi du programme est important et un souci majeur pour les professeurs. Mais « en creusant un peu, on peut trouver des aménagements horaires notamment » pour permettre de telles initiatives.

1. Ligue des droits de l'homme, chaussée d'Alsèmbert, 303 à 1190 Bruxelles – tél: 02 209 62 80 – site: <http://www.liguedh.be>
2. DVD en vente avec le dossier pédagogique au prix de 5 euros (+ frais d'envoi) – de 2 euros sans dossier pédagogique – Commande: par tél. au 02 209 63 82 ou par courriel: osebasoni@liguedh.be
3. DVD en vente au prix de 2 euros (+ frais d'envoi) – Commande: par tél.: 02 209 62 84 ou courriel: formation@liguedh.be
4. Cédérom disponible au prix de 5 euros – Commande: par tél. au 02/209 63 82 ou par courriel: osebasoni@liguedh.be

- Les statistiques montrent que 5,5 pc des mineurs sont concernés par des faits qualifiés d'infractions.
- Les atteintes aux biens, les vols surtout, sont majoritaires.

La Libre Belgique[®] l'indiquait dans ses éditions du 22 septembre : une étude statistique menée par l'Institut national de criminalistique et de criminologie (dont le contenu sera présenté lors d'un colloque organisé mardi 23 octobre) s'est intéressée à la délinquance des mineurs en s'appuyant sur les 84 305 affaires (concernant 66 342 jeunes) signalées aux parquets de la jeunesse du royaume en 2005.

Cinquante-cinq pour cent de ces affaires ont trait à un fait qualifié d'infraction. Ces infractions impliquent 5,5 pc de l'ensemble de la population des mineurs âgés de 12 à 18 ans (soit un peu plus d'un mineur sur 20).

Les atteintes aux biens (42,7 pc) arrivent en tête devant les atteintes aux personnes (17,8 pc) et les affaires de roulage (14,4 pc). Puis viennent les dossiers relatifs aux stupéfiants (10 pc) et aux atteintes à la sécurité publique (10 pc également).

Les trois quarts des atteintes aux biens (et donc le tiers du total des infractions) sont des vols et la majorité de ces vols (58 pc) sont des vols simples, sans effraction ou violence. Les arrondissements judiciaires de Bruxelles et Anvers ont enregistré à eux seuls la moitié des vols avec violence. Les taux de ce type de délits sont plus élevés dans les arrondissements francophones.

Infiniment

Les atteintes aux personnes sont principalement des coups et blessures (76,6 pc) et des délits sexuels (12,4 pc). Seuls 0,08 pc de l'ensemble des infractions signalées (et 0,5 pc des atteintes aux personnes) sont relatifs à un assassinat (3), un meurtre (4) ou une tentative (32).

Sur 1000 mineurs de 12 à 18 ans, 15,3 sont concernés par des atteintes aux personnes en communauté française pour 10,7 à Bruxelles et 8,7 en communauté flamande (mais 11,8 à Anvers).

Les affaires liées aux stupéfiants ont pour la plupart trait à la consommation ou la possession de drogues douces. Aucune différence significative n'existe entre les taux moyens de signalement au nord et au sud du pays.

En revanche, s'agissant des atteintes à la sécurité publique (45,5 pc sont des menaces, 18,5 des ports d'armes, 15,8 des atteintes à l'autorité), les parquets de Charleroi, Liège et Bruxelles enregistrent les taux de signalement les plus élevés.

Les auteurs de l'étude interprètent ces données avec prudence car elles ne rendent compte que des situations enregistrées par les parquets. Toute la problématique de la délinquance juvénile n'est donc pas reflétée par ces statistiques. De plus, dans les plans zonaux de sécurité, la jeunesse constitue plus souvent une priorité du côté francophone, ce qui joue sur le nombre d'enregistrements. En outre, le moniteur de sécurité signale que le sentiment d'insécurité est plus prononcé en Wallonie qu'en Flandre, ce qui peut inciter à plus de déclarations.

Quoi qu'il en soit, la délinquance juvénile est clairement l'apanage des garçons (impliqués dans 76,7 pc des signalements) même si la proportion de filles a augmenté de 3,6 pc depuis 1968.

Dans le même contexte, mais s'agissant des dossiers dans lesquels les juges de la jeunesse se dessaisissent, citons cette étude menée par des chercheurs flamands en 2005 : près de 80 pc des jeunes dessaisis ne le sont pas pour des crimes graves mais pour des délits contre la propriété. Et 20 pc sont des primo-délinquants auxquels aucune mesure protectionnelle n'a été appliquée. De quoi relativiser.

J.-C. M.

Mineurs

La délinquance juvénile est tout sauf en hausse

À LA SUITE de l'article publié dans "La Libre" du 17 octobre consacré aux chiffres de la délinquance des mineurs, Charlotte Vanneste, chef du département criminologie de l'Institut national de criminalistique et de criminalistique, nous a transmis quelques données supplémentaires et très intéressantes. Elles indiquent qu'au regard des statistiques disponibles pour les années 80, les signalements de mineurs aux parquets de la jeunesse pour des faits qualifiés infractions ont plutôt tendance à diminuer. A titre indicatif, 3 mineurs sur 1 000 seulement sont suspectés de vols avec violence et 1 sur 100 000 d'implication dans un homicide. La comparaison des chiffres des parquets de la jeunesse avec ceux des parquets des tribunaux correctionnels montre par ailleurs que le volume des infractions signalées attribuables à des majeurs est environ 8 fois plus élevé que celui imputable à des mineurs. Une analyse de l'évolution dans le temps montre, enfin, que la part de la délinquance signalée imputable à des mineurs ne présente pas non plus de tendance à la hausse au cours des dernières décennies. Voilà qui calmera peut-être ceux pour qui les mineurs délinquants courent nos rues. (J.-C.M.)

DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

- Appel aux OJ ! 31
 - GCB : *L'année guide, c'est parti !* 32
 - Félicitations, tu as ton brevet !* 32
 - FNP : *Une formation, deux formations, trois formations...* 32
 - J&S : *Kilokiri : du plaisir au menu !* 33
 - Indications : *« Yambi ! » La littérature congolaise* 33
 - JCSC : *Emploi et environnement, des défis communs ?* 33
 - JOCF : *Sur les 'elles' de la création* 34
 - JEC : *Jeune Et Citoyen* 34
- Revue de presse :
 - Littérature : ce grand parler congolais mérite mieux* 35
 - J.F., cherche travail et vie de qualité* 36
 - Travail étudiant : la gravité des accidents augmente* 37
 - Rond point du Scoutisme* 38-39

APPEL AUX OJ !

Pour que vive cette rubrique, nous avons besoin de vous. Une annonce, un compte-rendu d'activités, un sujet qui vous tient à cœur et que vous souhaitez partager ? C'est avec plaisir que nous les publierons dans le CORRESPONDANCE.

Il en va de même pour les articles de presse qui parlent de vous.

Merci de les envoyer par la poste ou à l'adresse électronique suivante : correspondance@cjc.be

L'ANNÉE GUIDE, C'EST PARTI!

Pour lancer l'année guide, les équipes de régions ont organisé un moment festif chez eux afin de réunir les responsables des unités et les animateurs en septembre octobre. Ils leur ont remis ainsi les documents administratifs pour cette nouvelle année. C'était aussi un moment de rencontres et de fêtes. On se raconte le camp, on parle de projets à venir...

FÉLICITATIONS, TU AS TON BREVET!

Le 10 novembre, les GCB organisent une « cérémonie » à Mozet pour remettre le brevet d'animateur à tous les jeunes qui sont arrivés à la fin de leur parcours de formation. Un grand bravo à tous! Ils seront plus de 200 à le recevoir cette année! Une fête est prévue à laquelle sont conviés l'animateur breveté, son staff, ses responsables d'unité et sa région.

FNP : UNE FORMATION, DEUX FORMATIONS, TROIS FORMATIONS,...

Au Patro, quand on accède à une fonction, on se forme pour cette fonction. C'est la raison pour laquelle des formations sont organisées pour les animateurs mais aussi pour les formateurs, coordinateurs, présidents, ...

« Donne une démarche à un formateur, il formera une journée ; apprends-lui à former, il formera toute sa vie ! » Les formations de formateurs, communément appelées For/For 1, se déroulent en trois week-ends et un stage pratique. Elles permettent de former des intervenants ponctuels capables d'élaborer, d'animer et d'évaluer une unité de formation de la formation de base d'animateurs.

La formation des cadres de la formation, aussi appelée For/For 2, est organisée en partenariat avec J&S, les Guides et l'ICC. A l'issue des cinq rencontres et du stage pratique, le formateur sera acteur de changement dans la politique de formation de son mouvement.

A la journée des formateurs, on se rencontre, on échange, on confronte les idées et on fait le plein de techniques, de références, de jeux et d'infos. Cette année, ça a été l'occasion de découvrir les nouveaux outils de l'animateur Patro en formation.

Le Patro propose également une formation pour les coordinateurs de session de formation, la For/Cor, une formation pour les présidents des patros, la For/Pré, ainsi qu'une formation pour les cadres régionaux.

Outre ces formations plus « spécialisées », le Patro a aussi pour volonté de former ses animateurs. Des sessions régionales et ensuite fédérales sont organisées pour aider les animateurs à offrir une animation de qualité à tous les patronnés, en les rendant conscients de leurs atouts, de leurs responsabilités, de leurs limites.

Enfin, la Multiformation est une journée accessible à tous les membres de l'équipe de cadres et qui présente un large éventail d'unités de formation dans lesquels chacun pourra trouver son bonheur et repartir avec de nouveaux acquis. Entre secourisme, rythmes et percussions, animation d'enfants handicapés ou gestion de conflits, il n'y aura que l'embarras du choix !

Parce que la formation concerne plus de 2000 patronnés, c'est une de nos priorités. Ces rencontres avec ces jeunes passionnés et avides de connaissance sont autant de moments d'ouverture, d'apprentissages, d'échanges et de responsabilisation.

Un nouvel outil accompagnera les animateurs en formation : le Dani.

KILOKIRI : DU PLAISIR AU MENU !

De Jeunesse Et Santé, on connaissait les séjours à la montagne, les séjours à la mer, les séjours à la campagne ... Désormais, un nouvel article a conquis sa place au rayon des projets de J&S : les séjours Kilokiri ! Un produit made in J&S pour les jeunes adolescents de 10 à 12 ans qui présentent des problèmes de poids.

Un enfant sur 5 est en état de surcharge pondérale en Belgique. Face à ce constat, à J&S, on s'est dit : il faut faire quelque chose ! Kilokiri est né ! Un projet certes ambitieux, mais réaliste : un séjour, réalisé deux fois déjà, avec comme objectif principal le plaisir et la confiance en soi. Retrouver du plaisir à manger varié et équilibré, du plaisir à bouger et plus fondamentalement du plaisir au jour le jour. C'est pourquoi le projet s'étale dans la durée à travers trois temps répartis sur différentes périodes des vacances scolaires.

Comment ? Sous la forme d'une cure ou d'un truc du style ? Que nenni ! Pendant ces séjours, les jeunes sont là avant tout pour s'amuser ... Il n'est pas question de parler de régime, d'aliments à proscrire. Mais simplement, naturellement même, entre des activités pour bouger, des instants d'échanges pour parler et des moments de détente pour décompresser, les participants prennent conscience de l'importance de prendre du temps pour manger varié, de s'installer à table et de partager un moment convivial.

Tout au long du séjour, les animateurs mettent les participants en projet, éveillant leur créativité, et présentant de nouvelles activités de plein air : avoir du plaisir à bouger, trouver des alternatives aux passe-temps habituels sont autant de clés pour se sentir mieux dans son corps. Les participants collaborent aussi activement à la vie du groupe, en donnant un coup de mains à l'élaboration des repas par exemple, une façon toute simple pour eux de montrer leur savoir-faire et de revaloriser l'image souvent négative qu'ils ont d'eux-mêmes.

Une représentation exceptionnelle des créations collectives des jeunes clôture le séjour. Les parents, éléments essentiels dans la mise en place des bonnes habitudes alimentaires à la maison de même que les frères et sœurs, sont conviés à la fête et participent à une activité avec leur enfant, frère ou sœur. Le but avoué de ces rencontres ? Permettre aux parents de voir tout ce qui a été réalisé durant le séjour, de s'impliquer au côté de leur enfant et leur donner l'occasion de discuter avec des professionnels de la santé (une diététicienne, une psychologue...).

Lors de ces deux premières années, plusieurs régionales de J&S ont uni leurs efforts afin de mettre en place et porter à bout de bras ce projet, réunissant à chaque édition une vingtaine de participants. Les échos sont plus que positifs, aussi bien du côté des bénévoles que des jeunes, qui repartent de l'aventure le sourire aux lèvres, en ayant reconquis un peu de cette confiance en eux qui leur manque la plupart du temps ... De bonne augure pour l'édition 2008 de Kilokiri, et une belle récompense pour les animateurs !

Céline Laurent, JEUNESSE & SANTÉ

INDICATIONS : « YAMBI ! » LA LITTÉRATURE CONGOLAISE

Du 15 septembre au 30 octobre 2007, dans le cadre du projet « Yambi ! » organisé par la Communauté française et la République Démocratique du Congo, 150 artistes congolais sont accueillis en Wallonie et à Bruxelles pour témoigner de la vitalité et de la créativité congolaise contemporaine.

Indications s'associe à cette opération en proposant un dossier sur la littérature congolaise. Conçu en collaboration avec le CEC – Coopération par l'Education et la Culture – ONG spécialisée dans la promotion et la diffusion des littératures africaines, le dossier est préfacé par André Yoka Lye Mudaba, commissaire général de Yambi en République Démocratique du Congo et est introduit par deux articles de Jean-Pierre Jacquemin et Jean-Claude Kangomba, tous deux spécialistes de la littérature africaine, qui nous offrent un éclairage particulier sur l'histoire et les lignes de force de la littérature congolaise. Le dernier a également coordonné le travail des jurés du « Prix Indications du Jeune critique » qui ont écrit la plupart des présentations de livres de ce dossier.

Thierry Leroy, INDICATIONS

JCSC : EMPLOI ET ENVIRONNEMENT, DES DÉFIS COMMUNS ?

Le réchauffement climatique demande une réaction urgente. 250 000 jeunes de moins de 25 ans n'ont pas d'emploi ! Doit-on sacrifier l'un pour l'autre ?

Pour réfléchir à des projets autour du thème de l'emploi durable, les Jeunes CSC invitent les jeunes de la Communauté française à les rejoindre à leur prochaine rencontre nationale, les 17 et 18 novembre prochain, à l'Auberge de Jeunesse de Mons, Rampe du Château, 2 à 7000 Mons.

Pour informations et inscriptions : Jeunes CSC, Chaussée de Haecht 579, 1030 Bruxelles – www.jeunes-csc.be

JOCF : SUR LES 'ELLES' DE LA CRÉATION

Comment développer sa créativité ? Comment laisser libre cours à son imagination ?

La créativité n'est pas réservée aux artistes. Nous avons tous cette potentialité à condition de la cultiver. Créer c'est être en contact avec soi-même et libre de toute contrainte. C'est oser s'ouvrir à l'inconnu, au jamais vu, au jamais pensé.

C'est dans notre richesse intérieure qu'il faut la puiser. Il suffit d'observer les enfants. Ils n'ont pas de tabou et ils ne se laissent pas freiner par des interdits.

Le vingtième dossier d'Info kit de la JOCF nous fait découvrir les capacités créatives des jeunes, leur différents modes d'expression, à travers un langage qui leur est propre : les tags, les graffs, le rap, les blogs,...

Des actions créatives menées par les différentes fédérations de la JOCF et dans d'autres mouvements y sont présentés également.

JEC : JEUNE ET CITOYEN

NOTRE PROJET

Depuis plus de quinze ans, nous proposons aux jeunes des moyens d'action, de réflexion et d'organisation afin de les aider à devenir des citoyens actifs, responsables et solidaires:

- * En soutenant les étudiants dans leur recherche d'expression, de dialogue, de relations plus humaines, de responsabilités, en valorisant leurs ressources et leurs réalisations.
- * En formant de véritables acteurs sociaux, responsables et solidaires au sein de leur environnement, à commencer par le milieu scolaire.
- * En encourageant également les écoles dans l'accomplissement de leur mission d'éducation à la citoyenneté et dans la mise en place de leur projet de participation des élèves.
- * En formant les délégués de classe et les délégués au Conseil des élèves ainsi que les adultes ressource(s) qui les soutiennent dans la réalisation de leurs tâches.

NOS FORMATIONS

Pour élèves:

- * Formation des délégués (tous niveaux)
- * Interventions ponctuelles (tous niveaux)
- * Journée de retraite / accueil / recollection (de la 3e à la 6e)
- * Cycle 10/12 (fondamental)

Pour adultes:

- * Formation des enseignants de l'enseignement fondamental:
- * «Comment stimuler la participation démocratique des enfants à l'école via le Conseil des élèves ?»
- * Formation des adultes ressource(s) de l'enseignement secondaire:
- * «Être adulte ressource(s) du Conseil des élèves» (Module de base)
- * «L'animation de retraite, un rôle à (ap)prendre, une tâche à (par)faire»

LE FORUM

Depuis dix ans déjà, nous organisons des Forums inter écoles ouverts aux délégués d'élèves et aux adultes ressource(s) des écoles secondaires de la Communauté française, tous réseaux confondus. Participer à ces Forums, c'est se donner l'opportunité de vivre et de partager un moment privilégié avec d'autres jeunes tout en réfléchissant sur la participation à l'école.

NOTRE PUBLICATION

«L'un soumis et l'autre pas!» est un trimestriel destiné aux délégués, aux étudiants, ainsi qu'à toute personne s'intéressant au monde de l'éducation. Un journal qui relie la parole des étudiants et des acteurs de l'école soucieux d'améliorer les modes de la participation active des jeunes.

En plus des informations concernant les activités de notre asbl, ce journal traite de nombreux sujets sur le milieu scolaire et la vie des étudiants à l'école mais aussi en dehors.

Si vous souhaitez vous exprimer dans notre publication, n'hésitez pas à nous contacter.

NOS OUTILS

- * Le Carnet du délégué pas à pas
- * Croquis-langage les 15-19 ans
- * CD Idéale école ?
- * L'un soumis et l'autre pas!: spécial «Conseil de participation»
- * ...

ET D'AUTRES PROJETS ...

Contacts : www.jeuneetcitoyen.be

JEC Bruxelles : rue du Marteau 19 - 1000 Bruxelles

Tél: 02.218.05.59 Et Fax: 02.223.15.93

@: info.bxl@jeuneetcitoyen.be

JEC Liège : rue Rennequin Sualem 13 - 4000 Liège

Tél Et Fax: 04.222.07.84

@: info.lg@jeuneetcitoyen.be



PIE TSHIBANDA, on le connaît bien en Belgique. Mieux que la plupart de ses compatriotes écrivains. Heureusement, il y a Yambé! PHOTO NAÏM DENIZ

Certains ne se sont plus vus depuis trente ans. D'autres habitent aux quatre coins du monde. Tous sont arrivés en Belgique pour quelques jours. Cinq d'entre eux viennent en droite ligne de la République démocratique du Congo, d'autres des États-Unis, du Canada, d'Allemagne, de France ou du Congo-Brazzaville. Pour Pie Tshibanda, c'est plus simple : il habite en Belgique.

Grâce au festival Yambé de la Communauté française, notre pays sera l'épicentre de la littérature congolaise l'espace d'une dizaine de jours. Pour la première fois, vingt écrivains congolais vont pouvoir mettre leurs lettres en commun et s'adresser au public. La littérature congolaise étant inconnue, ou presque, chez nous, c'est un événement à ne manquer sous aucun prétexte. Ces rendez-vous débutent ce mardi, à Laeken, et s'étaleront jusqu'au 20 octobre, à Bruxelles principalement, mais aussi en Wallonie et en Flandre. Le tout est organisé par l'ASBL Coopération par l'éducation et la culture (CEC).

PROGRAMME

Kin lue à deux voix.
A Laeken (ce mardi 9 octobre), Malmedy (le 14), Rixensart (le 18), Glons (le 20).
Programme détaillé : www.cec-ong.org, www.yambi.be.

Duos congolo-belges.
A Bruxelles : Maison du Livre (les 10 et 18 octobre), Centre culturel des Riches-

Claire (le 16), Passa Porta (le 17).
Le grand parloir des lettres congolaises.
Une vingtaine d'auteurs venus du monde entier, parmi lesquels André Yoka, Jean Bofane, Marie-Louise Bish Mumbu, Bienvenu Mongaba, Kamanda, Pie Tshibanda, Thierry Nlan-

du, Muepe Muamba et Jules Emongo.
- Vendredi 12 octobre : « Être écrivain congolais : une responsabilité particulière ? »
- Samedi 13 octobre : « J'écris. Pourquoi ? Pour qui ? »
Maison du spectacle - La Bellone, 46 rue de Flandre, 1000 Bruxelles. Tél. 02-217-90-71 (CEC), 02-513-33-33 (Bellone). Gratuit (réservation souhaitée).
Zooms découverts.
A Bruxelles (du 15 au 18 octobre), Anvers et Embourg (le 16), Marche-en-Famenne (le 18), Namur (le 19), Wavre (le 20). Programme détaillé : www.cec-ong.org.

Le point d'orgue de ces rencontres se déroulera à la Maison du spectacle-La Bellone, au cœur de la capitale, à la fin de la semaine (lire ci-dessous). « Le grand parloir des lettres congolaises » y débitera par une séance d'hommage aux pionniers. Parmi eux, Paul Lomami Tchibamba, décédé en 1989, qui sera représenté par des membres de sa famille.

« Il faudrait mettre une machine en route... »

Important à savoir : tous les livres des auteurs congolais présents à Bruxelles, ainsi que d'autres ouvrages de littérature congolaise, seront disponibles à la Bellone durant ces deux journées. Car le principal problème des auteurs congolais, c'est leur diffusion confidentielle.

Le Congo ne comptant pas de véritable maison d'édition de littérature, ni de vraies librairies, le mode de diffusion le plus répandu reste la photocopie et la vente sur le trottoir... « Il faudrait mettre une machine en route, mais on ne sait pas par où commencer », déclare André Iye Yoka, écrivain et commissaire congolais de Yambé.

Les deux autres auteurs congolais qui étaient présents lors de la présentation du programme littéraire de Yambé, Charles Djungu-Simba et Jean-Claude Kangombwa, se demandent d'ailleurs ce que fait l'Organisation internationale de la Francophonie pour soutenir la littérature de leur pays. Un pays qui est pourtant -

officiellement, du moins - le plus grand pays francophone d'Afrique... « Ils se concentrent manifestement sur les pays proches de la France, et les grandes maisons d'édition suivent. La France a ses marottes, nous ne sommes pas dupes... Mais la Francophonie, nous commençons à en douter », précisent en chœur les deux auteurs.

« J'ai obtenu le Grand prix RFI pour Le Fossoyeur, en 1976, témoigne André Iye Yoka, mais c'est celui qui a obtenu le strictement prix qui est maintenant édité par une grande maison d'édition française. Tout simplement parce qu'il vient d'une ancienne colonie française. C'est comme ça que ça marche, manifestement. »

Outre les deux journées du « Grand parloir », vendredi et samedi, plusieurs autres rencontres sont au programme d'ici le 20 octobre, dans différents centres culturels de Wallonie et de la capitale. C'est le cas des cinq « Duos congolo-belges », des ateliers organisés à Bruxelles par la Dolce Vita, des « Zooms découvertes » et de « Kin lue à deux voix », celles de Marie-Louis Bish Mumbu et d'André Iye Yoka. ■

PHILIPPE DE BOECK

La revue Indications de septembre-octobre 2007 (nr 4) est intégralement consacrée à la littérature congolaise.



Pas facile de démarrer une vie professionnelle, encore moins lorsqu'on est une fille... Comptendu d'une assemblée originale qui a réuni plus d'une centaine de jeunes femmes à l'invitation des Jeunes CSC et des Femmes CSC.

Inégalités au féminin

Ainsi que l'a rappelé Philippe Defeyt, cela fait une vingtaine d'années que les jeunes filles de ce pays sortent des études avec un diplôme en moyenne plus élevé que celui des garçons. Malgré cela, la situation des femmes sur le marché du travail reste inégalitaire. Quelques exemples:

- Dans les services publics, secteur pourtant protégé, deux tiers des hommes sont nommés à titre définitif, contre moins d'une femme sur deux;
- 12% des femmes et seulement 7% des hommes occupent un emploi temporaire (contrats à durée déterminée, intérim,...);
- Plus de la moitié des femmes travaillent à temps partiel, contre 1 homme sur 10. Il s'agit souvent d'un choix plus ou moins volontaire des femmes, mais pas toujours. Beaucoup de femmes doivent se contenter d'un très petit temps partiel: un tiers temps, voire moins;
- En Belgique, deux tiers des travailleurs qui ont des petits salaires sont des femmes. 30% des femmes perçoivent moins de 65 euros brut de l'heure (contre 13% des hommes);
- Enfin, les statistiques montrent que les formations professionnelles suivies par les femmes sont en moyenne plus courtes que celles suivies par les hommes et souvent moins orientées vers les besoins du marché du travail.



Plus d'une centaine de jeunes femmes ont participé à l'assemblée d'invitation de Philippe Defeyt (à droite sur la photo), responsable des Femmes CSC.

J.F., cherche travail et vie de qualité...

J.F., à partir de 18 ans, cherchent revenu décent, qualité de vie, projets,... Bon statut. Disponibles immédiatement.

La plupart des jeunes femmes qui étaient présentes ce 6 octobre à l'Espace Kegojan, à Namur, auraient pu rédiger pour leur propre compte une petite annonce comme celle-ci.

Tout au long de la matinée, les témoignages se sont succédés.

Natacha, 21 ans, éducatrice, a travaillé entre février et juin sous contrat CPE (Convention premier emploi) dans une institution pour personnes handicapées. «Du début à la fin, la directrice m'a fait miroiter un contrat à durée déterminée si j'acceptais de faire tout et n'importe quoi. En juin, elle m'a dit que ce n'était pas possible de m'engager, que ça lui reviendrait trop cher. Finalement, j'ai découvert que l'employeur ne faisait que jongler avec des petits contrats CPE, APE (Aide à la promotion de l'emploi pour les jeunes), Activa et avec des jeunes prêts à tout pour décrocher un vrai boulot. On nous use, on nous démotive et puis on nous jette. Et ce, plus encore lorsqu'on est une fille, car il y a toujours le risque d'être enceinte. En cas de grossesse, on est en effet écartée pour 13 mois. Les garçons ont donc plus de chances d'être engagés définitivement. Je me suis retrouvée au chômage, où je suis toujours d'ailleurs, avec le sentiment d'avoir été trompée... ».

Jeunes loups en cravate

Claude, 26 ans, a décroché, il y a quatre ans, un diplôme universitaire en histoire. «Après une expérience infructueuse, j'ai compris que je n'étais pas du tout faite pour l'enseignement. J'ai postulé à des tas d'endroits, mais mon diplôme ne m'ouvre pas beaucoup de portes. Via une agence d'intérim, j'ai décroché un job de secrétaire à mi-temps dans un garage. Le patron est sympa avec moi, mais il ne peut pas m'engager. Et puis, j'espère toujours trouver dans mon domaine. J'ai repris des cours du soir. Malheureusement, il arrive régulièrement qu'on me dise que je suis trop diplômée pour le poste. En attendant, je vis complètement aux crochets de mon compagnon et je ne peux guère faire de projets. Comme je suis intérimaire, je n'ai pas eu droit à un prêt hypothécaire, la maison est donc entièrement à son nom. Si on se sépare, je suis à la rue... ».

Myriam, 25 ans, diplômée en comptabilité et informatique, a découvert à ses frais que les employeurs préfé-

rent engager des «jeunes loups masculins en cravate». «Je suis contente parce que lundi prochain, je commence mon premier boulot: un mi-temps pour deux mois dans une entreprise de construction. Cela faisait deux ans que je cherchais en vain du travail. Soit je suis trop qualifiée, soit je n'ai pas le permis de conduire, soit je ne connais pas assez de langues...: j'ai tout entendu.

Peut-être que je ne me vends pas assez bien. On m'a aussi parfois demandé si je voulais fonder une famille, ça a peut-être joué contre moi. Récemment, j'ai suivi des cours de néerlandais et refait une formation en gestion. A l'issue du stage, j'ai repris confiance en moi. C'est peut-être pour cela que je viens de décrocher cet emploi... ».

Le look des candidates

Ces trois jeunes filles sont pourtant diplômées de l'enseignement supérieur ou universitaire. Pour celles qui ont arrêté leurs études plus tôt, c'est forcément encore plus la galère, a fortiori lorsqu'elles sont seules pour élever leurs enfants.

Certaines ont ainsi évoqué les difficultés d'accès, lorsqu'on est chômeuse, aux crèches et autres structures d'accueil pour les enfants, pourtant bien nécessaires si on veut suivre une formation ou se présenter à un emploi. Beaucoup ont dénoncé les formations «parking» qu'elles sont obligées d'accepter même si elles savent très bien qu'elles ne déboucheront sur rien. Jessica, esthéticienne de formation, a décrit les discriminations dont elle fait l'objet parce que son physique ne répond pas «aux canons de la beauté». D'autres jeunes femmes ont confirmé que l'accueil qu'elles reçoivent dans certaines agences d'intérim varie fort en fonction du «look» de la candidate. On n'imagine pas, ont-elles dit, que ces mêmes agences songeraient à refuser l'inscription d'un homme en raison de son physique...

Quelques mères de famille ont relaté leurs difficultés à concilier les exigences familiales et les emplois à horaire décalé, tôt le matin ou tard le soir. Enfin, de nombreuses jeunes chômeuses ont décrit en termes négatifs leurs passages à l'Onem dans le cadre du plan d'activation: manque d'humanité, pressions, exigences démesurées... Ces entretiens, manifestement, renforcent chez beaucoup l'angoisse face à l'avenir.

Les turbulences de la vie

Rares pourtant sont celles qui baissent complètement les bras et qui sombrent dans la sinistrose. Au cours de cette assemblée, il y eut d'ailleurs aussi beaucoup d'humour dans les propos de ces jeunes femmes et un plaisir manifeste à échanger sur leurs expériences. De la gravité aussi, lorsque Philippe Defeyt, économiste et actuel président du CPAS de Namur, les a adjurées de résister à la tentation de sortir du marché du travail et de vivre en complète dépendance de leur conjoint. «A défaut d'emploi, un statut de demandeuse d'emploi confère des droits et permet, le cas échéant, de dépasser plus facilement le cap des turbulences de la vie... ».

• D.F.

Les derniers chiffres montrent que les accidents de travail des jobistes ne sont pas plus nombreux, mais qu'ils sont de plus en plus graves. Les Jeunes CSC demandent des mesures efficaces.

Le rapport de Prévention intérim sur les accidents de travail subis par les jobistes en 2006 montre que:

- les accidents n'ont pas augmenté de 2005 à 2006, mais qu'ils sont plus graves et entraînent une incapacité de travail plus longue: la moyenne est de 10 jours d'incapacité contre 7,6 jours en 2005;
- le taux de gravité a augmenté chez les étudiants de moins de 18 ans davantage que chez les 18 ans et plus;
- de nouveaux jobs à risques apparaissent: par exemple, la distribution de courrier et les travaux sur la voie publique.

Les Jeunes CSC demandent donc que des mesures efficaces soient prises d'urgence afin de garantir des conditions de travail plus sûres pour les étudiants:

- La réglementation doit être davantage respectée et son respect doit être mieux contrôlé. Les services d'inspection ne disposent pas de chiffres spécifiques aux accidents des jobistes. Mais, sur le terrain, les Jeunes CSC constatent que le respect de la liste des travaux interdits (notamment) n'est pas souvent de mise. Les comités de prévention et de pro-

tection au travail (CPPT) sont peu consultés sur les mesures à prendre. L'augmentation de la gravité des accidents en est la preuve.

- La liste des travaux interdits doit être clarifiée: elle est très précise pour certains secteurs (construction, abattoirs,...) mais elle est très floue pour d'autres où les accidents sont nombreux (commerce de détail).

- L'information et l'encadrement des étudiants doivent être systématisés. Les étudiants sont présents dans les entreprises pour des durées courtes, les employeurs prennent moins ou pas le temps de les informer sur leur fonction et encore d'assurer un suivi dans l'accomplissement de leur tâche.
- Le statut des étudiants doit être amélioré: la complexité des règles, la faible protection sociale,... sont des facteurs qui pénalisent l'étudiant sur son lieu de travail et plus particulièrement en cas d'accident.
- L'affaiblissement des conditions de sécurité est une conséquence de la précarité des travailleurs (et des jeunes en particulier). Pour les Jeunes CSC, au-delà des actions d'information des acteurs concernés, il est grand temps de mener des actions de prévention dynamiques et de renforcer le statut des étudiants.

Contacts: Claire Delobel, responsable nationale des Jeunes CSC. Tél.: 0498.34.24.30. ●



Annoncé lors du conseil communal de juin, le rond-point du Scoutisme a été inauguré en présence de 800 jeunes venus des neuf unités brainoises.

● **Fanny GUILLAUME**

Le rond-point situé au carrefour de l'avenue Alphonse Allard et de l'avenue de Germinol porte désormais un nom. Le « Rond-point du Scoutisme » a été inauguré ce week-end en présence de 800 jeunes venus des neuf unités que compte la commune. « *Même s'il porte le nom de rond-point du scoutisme, il se réfère à l'ensemble des mouvements de jeunesse de la commune*, explique Pierre De Crombrughe, coordinateur du SPaG. Les patros et unités guides sont associés au projet via le SPaG qui regroupe les scouts, le patro et les guides. »

Cette initiative émane au dé-



Quelques 800 jeunes venus de toutes les unités brainoises ont inauguré le rond-point du Scoutisme.

mouvements soient représentés.»

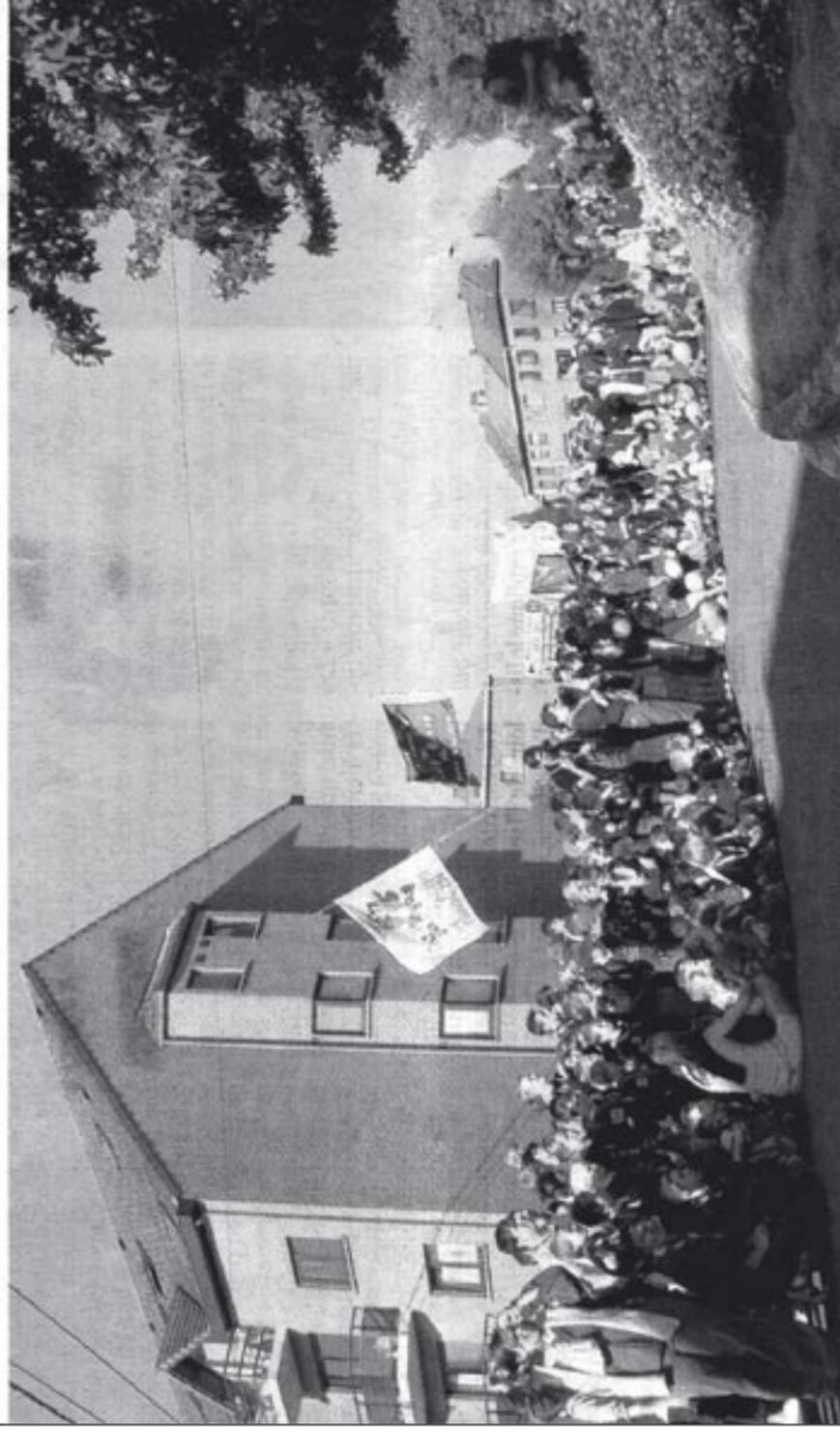
Pour le moment, seules deux pancartes ornent le rond-point. Mais bientôt, une structure faite de tubes métalliques prendra place au centre de l'îlot.

« C'est le projet qui a été retenu par les mouvements de jeunesse et l'architecte communal, poursuit le coordinateur du SPaG. La struc-

ture devrait être composée de neuf tubes aux couleurs des neuf unités de Braine-l'Alleud. Ces tubes seront assemblés de manière à représenter l'armature d'une tente, symbole universel des mouvements de jeunesse. »

L'œuvre devrait prendre place au milieu de l'îlot dans les prochains mois. ■

Le scoutisme a désormais son rond-point à Braine-l'Alleud



TOUS LES MOUVEMENTS de jeunesse de Braine-l'Alleud ont marché du même pas, samedi après-midi, pour inaugurer un rond-point à leur nom. Le scoutisme a fêté cette année son centième anniver-

saire. Les unités scouties, guides et patros de la commune la plus peuplée du Brabant wallon, ont imaginé un ultime rendez-vous pour clôturer cette année en beauté. Le rond-point du scoutisme

se trouve au croisement de l'avenue Alphonse Allard, de l'avenue Germinol, du chemin du Long Cheneau, du boulevard Desnouettes et de la rue de la Farnité. (Mi. Ch.) PHOTO ISABELLE FERIER

EPINGLÉ POUR VOUS

<i>Opinion : ces jeunes, déjà vieux ?</i>	42
<i>Enseignement supérieur : Bologne n'a pas gommé les disparités</i>	43
<i>Osons l'emploi en Wallonie et à Bruxelles</i>	44-45
<i>Région wallonne / aides à l'emploi : des subventionnements excessifs</i>	46
<i>Région wallonne : aides à l'emploi - APE : le non marchand répond à la Cour des Comptes</i>	47
<i>Enseignement / Education aux médias : la presse au quotidien des élèves</i>	48
<i>Société / Journées mondiales :</i>	
<i>Des millions de gens dorment le ventre vide</i>	49
<i>20^e journée mondiale du refus de la misère</i>	49
<i>Environnement : la carte de crédit écologique s'épuise</i>	50
<i>Eglise Société : Rome crosse les catholiques belges</i>	51

.....

Cette revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement les organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, l'aide à la jeunesse, la vie associative, la société multiculturelle, l'emploi dans le secteur non marchand, l'Eglise en société...

► Les jeux vidéos, abrutissement collectif ? On relancerait la guerre des générations pour moins que ça. Sauf que dans ces cas-ci, les rôles seraient volontiers inversés...



Gilles DAL

Docteur en histoire

La formidable popularité de jeux vidéo de plus en plus réalistes et interactifs est-elle un signe d'abrutissement collectif ?

Ces jeux, toujours plus sophistiqués, permettent désormais à qui le souhaite, assis seul dans son salon, de vivre des émotions fortes en téléguidant un monde virtuel dont il est le seul maître. Ils accaparent des esprits fascinés par les horizons qu'apporte le virtuel, et à qui le réel semble donc terne ; ils accaparent tant leurs utilisateurs - souvent jeunes - qu'ils les empêchent de s'intéresser au monde réel dans lequel ils vivent, pour éventuellement prétendre le changer ; ils le fondent dans un moule très précis en les parquant bien à l'abri dans leur chambre.

Quelque part, ils les anesthésient, en les transformant en valets lobotomisés de la société marchande de divertissement. Faut-il pour autant hurler au loup et déplorer que l'esprit de notre belle jeunesse est perverti par ces nouveautés technologiques ?

Diabole ! C'est un des plus vieux lieux communs de l'histoire de l'humanité que de se plaindre du mauvais esprit de la jeunesse. Socrate écrivait déjà il y a 2 500 ans : "Notre jeunesse est mal élevée, elle se moque de l'autorité et n'a aucune espèce de respect pour les anciens. Nos enfants d'aujourd'hui ne se lèvent pas quand un vieillard entre dans une pièce, ils répondent à leurs parents et bavardent au lieu de travailler. Ils sont tout simplement mauvais."

Hésiode, 200 ans plus tôt, écrivait : "Je n'ai plus aucun espoir pour l'avenir de notre pays si la jeunesse d'aujourd'hui prend le com-

mandement demain, parce que cette jeunesse est insupportable, sans retenue, simplement terrible."

Encore plus tôt, il y a 4 000 ans, un prêtre égyptien dont on a miraculeusement retrouvé les écrits diagnostiquait : "Notre monde a atteint un stade critique. Les enfants n'écoutent plus leurs parents. La fin du monde ne peut pas être très loin." Dernier exemple, cette inscription vieille de plus de 3 000 ans, découverte sur une poterie d'argile dans les ruines de Babylone : "Cette jeunesse est pourrie depuis le fond du cœur. Les jeunes gens sont malfaisants et paresseux. Ils ne seront jamais comme la jeunesse d'autrefois. Ceux d'aujourd'hui ne seront pas capables de maintenir notre culture."

Rien de nouveau sous le soleil, donc, lorsqu'on s'en prend à "cette jeunesse écervelée". Le phénomène, au fond, est assez logique : d'une manière générale, on a peur de ce qu'on ne connaît pas. Or, comme, forcément, dans

une société en "perpétuelle mutation" (encore une banalité ressassée depuis plus de 200 ans), les enfants ont accès à des produits qui n'existaient pas du temps de la jeunesse de leurs parents, lesdits parents s'angoissent : quelle est diable cette nouveauté ? Mais je n'ai pas connu ça quand j'étais jeune ! Ce ne peut être que néfaste, etc.

Il est cependant heureux que cette incom-

préhension mutuelle existe ; jugeons-en par les rondes et chansons qui sont interprétées au-dessus des berceaux et des petits lits : ce sont les mêmes depuis des siècles. "Il pleut, il pleut, bergère", "A la claire fontaine", "J'ai du bon tabac dans ma tabatière" : ces chants séculaires continuent de prospérer, pour une raison assez simple : aux tout premiers mois de la vie, les parents ont une totale prise sur leurs enfants. Ils reproduisent donc le schéma de leur propre jeunesse. Puis le mouvement de la société force un jour ou l'autre les parents à être ringards, et ce jour arrive dès lors qu'ils ne contrôlent plus complètement la vie de leurs enfants. C'est très bien ainsi : il s'agit du fameux "fossé des générations".

Pour le cas des jeux vidéo, la situation est cependant inédite, et cocasse à plus d'un titre : alors que, depuis plusieurs générations, les fils, souvent, s'opposaient à leur père pour des raisons politiques (le traditionnel débat "jeune con" versus "vieux con"), la situation, aujourd'hui, s'est quasiment inversée : après les sit-in des années 1960 et 1970, les grandes grèves, les manifestations, la rébellion contre la société de consommation, le souffle d'un mouvement irrépressible, l'enthousiasme comme moteur, le bonheur comme de-

voir, le pressentiment qu'on était à l'aube de quelque chose, que le vieil ordre bourgeois était voué à disparaître, voilà que les anciens jeunes s'arrachent les cheveux devant le conformisme de leurs enfants, moutons dociles, ravis de profiter des bienfaits d'une société marchande qui leur propose des produits qui les comblent.

Et voilà que ces jeunes ne comprennent pas quand on les accuse de se laisser abrutir. Leur réponse tombe alors, implacable : "Et alors ? Si je m'amuse !" La société étant un balancier, que les parents qui déplorent cette situation se rassurent : ce seront sans doute leurs petits-enfants qui tireront violemment sur la nappe du salon en hurlant à la révolution. ■

AVANT, LES FILS S'OPPOSAIENT À LEUR PÈRE POUR DES RAISONS POLITIQUES. LA SITUATION S'EST QUASIMENT INVERSÉE.

LES PREMIERS étudiants en masters débarquent. Malgré les efforts, l'enseignement supérieur reste inégalitaire.

Aujourd'hui commence une phase cruciale de la réforme dite « de Bologne », entamée il y a huit ans. Car les premiers étudiants inscrits dans les masters suivent aujourd'hui leurs premiers cours. Rappelons qu'aux anciennes candidatures (2 ans) suivies de licences (2 ans au moins) a succédé une structure en 3 ans (bacheliers), suivie d'un master en 1 ou 2 ans. Soit, généralement, l'ajout d'une année en plus pour le même débouché professionnel. Objectif : permettre aux étudiants d'inclure dans leurs études un séjour plus ou moins prolongé dans une université d'un autre État et de voir les résultats de ce séjour valorisés dans leur diplôme, ce qui était quasiment impossible auparavant.

Malgré des accrocs, cette refonte complète des programmes semble avoir été menée globalement avec succès. Mais, souligne aujourd'hui, dans un entretien exclusif, le recteur de l'Université de Liège Bernard Rentier, « il faut constater que la réforme n'a pas fait progresser le moins du monde cette mobilité tant attendue. On ne la voit même pas poindre à l'horizon. Le pourcentage d'étudiants "mobiles" n'est que de 2,2 %, soit sensiblement le même taux qu'auparavant ».



PASSER UNE ANNÉE à l'étranger, comme dans « L'auberge espagnole » : le rêve... Mais en vingt ans, Erasmus n'a fait voyager que 25.000 jeunes Belges francophones. PHOTO BAC FLAMS.

En vingt ans, par exemple, le fameux programme Erasmus n'a fait voyager que 25.000 jeunes francophones. Une paille face aux milliers d'étudiants qui sortent chaque année des facultés. « Les plus nantis payent leurs voyages, les meilleurs des étudiants sans argent arrivent à décrocher une bourse, mais la grande majorité ne peuvent envisager de payer le surcoût d'une expatriation », explique Rentier.

Qui plaide pour la création d'un fonds interuniversitaire pour la mobilité qui serait alimenté par les Régions, qui récoltent in fine le fruit de la recherche et de la formation. Un tel fonds existe pour la Communauté française, mais il s'élève à 70.000 euros seulement pour toute l'année 2007. Pas de quoi modifier en profondeur un problème majeur : l'accès aux études supérieures reste biaisé en fonction des revenus et de la formation des parents. 23 % des rhétoriciens poursuivent avec fruit dans l'universitaire, à peu près la même proportion dans le supérieur, mais d'énormes disparités persistent entre sous-régions. Le Hainaut est clairement en dessous de la moyenne. Et seuls 20 % des étudiants ont des parents qui n'ont pas fait d'études supérieures...

Pourtant, la ministre du Supérieur Marie-Dominique Simonet a multiplié les gestes : action sur les minerval, bourses augmentées de 24 % entre 2004 et 2006, création de la catégorie de l'étudiant modeste, aux revenus (légalement) plus élevés que le boursier, extension de l'année joker (qui permet de garder sa bourse en cas d'échec). Mais les moyens restent étiés : le budget permettant aux trois académies uni-

« Le pourcentage d'étudiants "mobiles" n'est que de 2,2 %, soit sensiblement le même taux qu'auparavant »

versitaires de guider les initiatives visant à favoriser la promotion de la réussite en 1^{re} année permet d'engager... sept personnes. Les budgets sociaux, revalorisés, restent comptés : pourtant, c'est eux qui pilotent l'accès à des restaurants universitaires à petits prix ou à des logements accessibles.

Certes, la Communauté investit dans ses étudiants : un étudiant dans l'enseignement supérieur artistique coûte 7.400 euros, à l'université 7.880 euros, dans les instituts d'architecture 5.000 et dans les hautes écoles 4.000 euros. Mais, dans un monde de la formation supérieure de plus en plus globalisé, ces sommes risquent de ne pas suffire pour affronter la révolution industrielle et intellectuelle déjà en marche où l'étudiant s'exporte et s'importe, comme autrefois la houille, l'acier ou la canne à sucre. ■

FREDERIC SOUMOIS

La CSC francophone veut prendre au mot les employeurs⁽¹⁾. Elle réclame une action concrète de tous les partenaires en faveur de l'emploi et livre son sentiment quant au débat institutionnel actuel.

« Les travailleurs ont besoin d'un gouvernement non pas pour compliquer la vie des citoyens, mais pour mener des politiques sociales et économiques qui répondent aux besoins des gens ». Au nom de la CSC francophone (CCF), Marc Becker, responsable du Comité régional wallon, et Felipe Van Keirsbilck, président du Comité régional bruxellois, ont évalué les conséquences pour les travailleurs et les entreprises de Wallonie et Bruxelles des éventuelles mesures institutionnelles qui font débat actuellement.

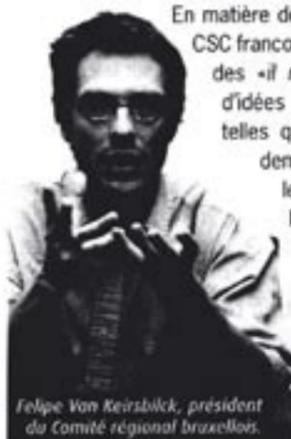
Venues du nord du pays, les idées suivantes sont à l'ordre du jour des discussions politiques: régionaliser l'emploi, différencier l'impôt des sociétés, appliquer des politiques salariales et de réglementations sociales différentes...

Si elles se réalisaient, ces mesures promettent bien du plaisir aux patrons et aux travailleurs. Les responsables de la CSC francophone ont énuméré une série d'exemples de conséquences dommageables. En Belgique, environ 1.900 entreprises ont au moins un siège dans chaque région et 4,7 millions de personnes travaillent dans une autre région que celle où ils résident. Si les règles changent d'une région à l'autre, quelle ne sera pas la complexité administrative pour les unes et les autres... Même chose pour les demandeurs d'emploi: si on régionalise la politique de l'emploi, le chômeur qui trouverait de l'emploi dans une autre région et son employeur bénéficieraient-ils des mêmes avantages à l'embauche? Et si on régionalise les salaires et les conventions collectives, les services de placement parviendront-ils encore à coopérer pour lutter contre les pénuries d'emploi? Rien n'est moins sûr...

« il n'y a qu'à... »

Le plan Marshall, ce vent d'air frais sur l'économie wallonne, pourrait bien aussi prendre du plomb dans l'aile. Si on régionalise les budgets de recherche et développement sur base du PIB, le pôle de compétitivité aéronautique, par exemple, risquerait fort de ne jamais décoller. Quant aux mesures de réduction fiscale pour stimuler les investissements locaux en Wallonie (les zones franches), elles pourraient bien perdre toute attractivité si la Flandre, demain, diminue l'impôt des sociétés, ce qui ne manquera pas d'arriver si cette matière est régionalisée...

Pour Marc Becker et Felipe Van Keirsbilck, les francophones n'ont pas besoin qu'on complique davantage les règles du marché du travail. Car ça ne résoudrait en aucun cas leur problème N°1, à savoir le fait que 15% de la population en âge de travailler est aujourd'hui en permanence sans emploi.



Felipe Van Keirsbilck, président du Comité régional bruxellois.

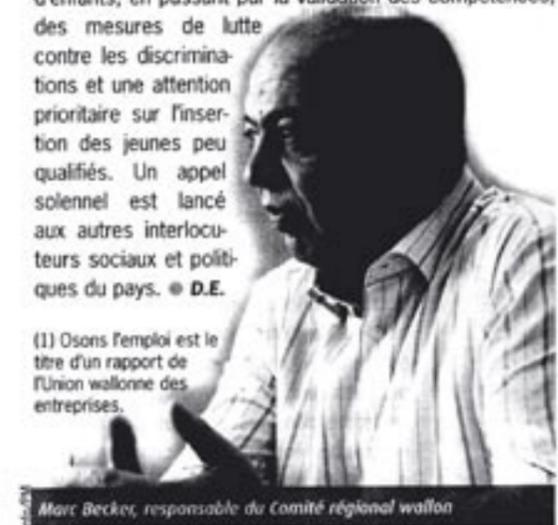
En matière de lutte contre le chômage, la CSC francophone veut dépasser le stade des « il n'y a qu'à », souvent suivies d'idées aussi simplistes qu'erronées telles que: il n'y a qu'à activer les demandeurs d'emploi, flexibiliser les contrats de travail, élargir la notion d'emploi convenable ou encore réduire les allocations de chômage.

« Dire cela, a affirmé Marc Becker, c'est renoncer à reconnaître que certaines formes d'emploi, de flexibilité, ne permettent pas

aujourd'hui de vivre dignement de son travail, de combiner une vie familiale et une vie professionnelle. Et c'est faire porter la responsabilité du sous-emploi sur les individus, alors qu'il s'agit avant tout de donner sens à leur recherche de travail ».

Comment rendre de l'espoir aux sans emploi? La CSC francophone dresse une liste de mesures urgentes, qui vont du renforcement de la formation des demandeurs d'emploi à l'amélioration de la mobilité et des possibilités de garde d'enfants, en passant par la validation des compétences, des mesures de lutte contre les discriminations et une attention prioritaire sur l'insertion des jeunes peu qualifiés. Un appel solennel est lancé aux autres interlocuteurs sociaux et politiques du pays. ● D.E.

(1) Osons l'emploi est le titre d'un rapport de l'Union wallonne des entreprises.



Marc Becker, responsable du Comité régional wallon

Pauvre Bruxelles

Bruxelles connaît un taux de chômage supérieur à celui de la plupart des grandes villes européennes. Quelles en sont les raisons? La région capitale concentre 16% de l'emploi tertiaire, soit plus de 650.000 emplois. Mais environ 55% des emplois bruxellois vont aux navetteurs des deux autres régions.

Autre trait connu de la région de Bruxelles: la place de l'emploi tertiaire (secteur des services). Celui-ci représente aujourd'hui près de 90% de l'emploi salarié. A Bruxelles comme en Wallonie, les chômeurs les moins qualifiés enregistrent un taux de chômage trois à quatre fois plus élevé que les plus qualifiés. Une part importante des chômeurs bruxellois - 55% - est enregistrée dans des professions d'ouvriers alors que l'emploi ouvrier représente moins de 20% de l'emploi total à Bruxelles. Les jeunes hommes migrants sont les plus touchés par le chômage.

Bruxelles constitue un exemple de ce que des villes prospères peuvent produire autant, voire plus d'exclusions que des villes industrielles en reconversion.

● D.E.

Sans diplôme et sans avenir

Une part importante des jeunes wallons et bruxellois quitte le système éducatif sans diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. Cette proportion atteint 16% des jeunes de 18 à 24 ans en Wallonie. Ces jeunes, le plus souvent issus des milieux sociaux les plus fragiles, se retrouvent avec peu de chances d'intégrer la vie active et donc, peu de possibilités de se dessiner un avenir. Pour la CSC, la lutte pour la réussite scolaire doit être la priorité en matière d'enseignement pour les années à venir. Elle demande que le chantier de la réforme de l'enseignement technique et professionnel soit mené rapidement et en pleine concertation avec les partenaires sociaux, patrons et syndicats. ●

Pénurie d'emplois ou pénurie d'employeurs?

Des offres d'emploi qui ne trouvent pas preneur, des employeurs qui cherchent désespérément du personnel... Il ne se passe guère de jour sans que le thème des pénuries d'emploi soit porté aux oreilles du grand public, accréditant la thèse du chômage volontaire.

Philippe Paermentier, responsable de l'équipe animation de la CSC, a rétabli quelques vérités à ce sujet, au nom des chômeurs qu'il représente. Certes, il existe une pénurie d'emploi, mais elle est limitée. Certes, il existe des chômeurs « indisponibles », mais c'est une infime minorité. Les militants sans emploi de la CSC sont, dit-il, étonnés - voire écoeurés - d'être ainsi rendus tous suspects de mauvaise volonté, eux qui sont engagés, parfois depuis des années, dans l'épuisante course de fond de la recherche d'emploi. A contre-courant des idées reçues, la CSC lance une campagne pour rappeler que « le chômage n'est pas un phénomène climatique » et que les employeurs ont des responsabilités. Cette campagne veut démontrer entre autres que beaucoup d'employeurs cherchent à recruter des profils introuvables (des « moutons à cinq pattes »), que le marché des offres d'emploi ne fonctionne pas bien ou encore, que les entreprises les plus représentatives n'engagent jamais les chômeurs d'une certaine durée ou de faible qualification et ne font même pas preuve d'un minimum d'écoute par rapport aux offres spontanées d'emploi. Autant d'arguments pour démonter le discours patronal sur les pénuries d'emploi. ● D.E.

De l'emploi décent

Le visage du chômage en Wallonie et à Bruxelles est un chômage de jeunes, de faiblement diplômés et de chômeurs de longue durée.

Demandeurs d'emploi inoccupés	Wallonie		Bruxelles	
	Nombre absolu	Pourcentage	Nombre absolu	Pourcentage
Moins de 25 ans	48.470	20,31%	14.006	15,2%
Durée de chômage > 1 an	151.080	63%	60.319	65,6%
Maximum 1 ^{er} degré secondaire	64.499	27%	13.541	14,7%
Maximum sec supérieur	141.469	59%	36.242	39,4%

Situation au 30 juin 2007 - sources MEPSACTRIS - Demandeurs d'emploi inoccupés

Le nombre d'emplois salariés est pourtant en croissance dans les deux régions. En Wallonie, il a crû de 21% entre 1985 et 2004. Cependant, la création d'emploi reste plus faible que dans les régions voisines et elle reste très inégale entre les provinces wallonnes. Enfin, une grande partie des emplois créés sont des emplois temporaires et/ou à temps partiel qui ne permettent toujours de se nourrir, de se loger, de se déplacer et de faire face aux dépenses courantes. Pour la CSC, créer de l'emploi, le plus souvent grâce à des aides publiques ou à des réductions de cotisations sociales, n'a de sens que si cet emploi permet de vivre dignement.

- La Cour des comptes sort un dense rapport spécial sur les aides à la promotion de l'emploi (APE) en Wallonie.
- Passés au crible : coût, fonctionnement, contribution réelle à la mise au travail.
- Des charges d'employeurs sont... trop subventionnées.

C'est en 2003 qu'une flots de aides éparcées de la Région wallonne à l'engagement de demandeurs d'emploi (Prime, ACS, TCT, etc.) ont été fusionnées en un système unique, les aides à la promotion de l'emploi (APE). Ces subventions couvrent tout ou une partie de la rémunération; elles sont octroyées par points à 4 séries d'employeurs : enseignants, pouvoirs locaux, non-marchand, secteur marchand dans certaines activités.

La Cour des comptes y consacre un épais rapport spécial. Elle fait bien, car le système géré par le Forem et déjà modifié plusieurs fois est forcément complexe et budgétairement pesant : 466 millions (un coût brut, dont il faut soustraire des interventions fédérales). A la mi-2006, hors enseignement (que la Cour n'aborde pas ici), les APE concernent 31 000 équivalents temps plein (soit près de 37 000 travailleurs) et touchaient 3 500 employeurs, dont les 70 pc dans le non-marchand (un secteur, épinglé la Cour, qui a pu "grâce à ces aides, se développer, se structurer



Les APE ont permis au secteur non-marchand de se professionnaliser, se félicite la Cour, avant d'épingler difficultés et lacunes.

et se professionnaliser".

Socialement mitigé
Un objectif récurrent de ces APE est de relever le taux d'emploi des "socialement précarisés" ou "difficilement insérables". Or, constate la Cour, la situation varie fort : 31 pc des engagés APE dans les pouvoirs locaux peuvent être qualifiés de fragilisés; ils ne dépassent pas 18 pc dans le non-marchand et n'atteignent pas 4 pc dans le marchand. Les PME éligibles recrutent donc surtout des hauts qualifiés à durée d'occupation très courte. Même "difficile à apprécier", c'est l'effet

d'aubaine : l'embauche aurait eu lieu en l'absence du dispositif. Il y a aussi des effets de substitution d'APE à des travailleurs sur fonds propres, dans le non-marchand. Bref, "la question de l'impact du dispositif sur la résorption des poches de demandeurs d'emploi fragilisés reste posée", écrit la Cour, ajoutant que son constat rejoint des études "qui mettent en doute l'efficacité des mesures destinées à l'ensemble des demandeurs d'emploi".
Le ministre concerné, Jean-Claude Marcourt (PS), reconnaît la question "complexe". Mais un nouveau dispositif pour les jeu-

nes non qualifiés devrait fournir un élément de réponse.

"Injustifiable et illégal"

Si les conditions d'accès aux APE des demandeurs sont uniformisées, il n'en va pas de même côté employeurs. Dans le marchand, les règles d'affectation des points sont relativement simples; dans le non-marchand, des critères d'éligibilité comportent des parts d'appréciation subjective qui peuvent induire une inégalité de traitement - on recommande ici "transparence maximale et souplesse suffisante".
Surtout, de part et d'autre, la

Cour épingle des "subventionnements excédentaires" par rapport aux taux permis de couverture : une situation "injustifiable au regard d'une gestion des deniers publics et illégale", d'autant que "la question de la récupération de ces indus n'est toujours pas réglée". Dans le non-marchand, nombre d'ASBL, bénéficiaire d'agréments multiples; le même salaire peut ouvrir à diverses subventions; des doubles subventionnements sont possibles avec l'Europe; les subventions s'ajoutent aux participations des bénéficiaires de services. Et dans le marchand, on dépense vite les 80 pc permis du coût supporté par l'employeur pour des petites PME dans des zones dites de développement.

De quelle ampleur, ces indus ? "Difficile à préciser, mais importante", répond la Cour pour le non-marchand; tandis qu'elle évalue des excédents dans 30 pc des postes répertoriés dans le marchand - évaluations que le ministre Marcourt juge "trop incertaines" pour les accréditer.

Toujours est-il que des modifications dans les liquidations de l'aide au marchand "devraient permettre de réduire les excédents", écrit la Cour. Parmi d'autres recommandations (dont un service d'audit comptable aux larges compétences), elle demande des modifications similaires dans le non-marchand.

Quant aux pouvoirs locaux, d'autres problèmes apparaissent, notamment d'octroi de points "contre-productifs".

Pascal Piret

► Rapport sur www.courdescomptes.be

► Non, dit-il, le secteur ne bénéficie pas en Wallonie de subventionnements excessifs.

comptes sur les aides à la promotion de l'emploi (APE) en Région wallonne.

Pour rappel (LLB du 17/10), la Cour reconnaît que les APE ont aidé à "développer, structurer, professionnaliser" le non-marchand, mais dresse diverses questions et difficultés. Ainsi de la contribution mitigée des APE dans la réinsertion au travail de publics fragilisés; ainsi de "subventionnement excédentaire de charges salariales pour nombre d'employeurs, (qui est) un problème toujours pas réglé dans le

secteur non marchand".

Quant au premier point (du reste plus problématique, on l'a dit, dans le secteur marchand), l'UFENM rappelle d'abord que rien n'impose de recruter des travailleurs plus difficiles à réinsérer. Mais le problème est ailleurs. Depuis les premiers dispositifs du genre, les pouvoirs publics ont souhaité mélanger deux politiques: réinsertion à l'emploi et appui du non-marchand. Or, le travail du secteur "impose souvent de recruter du personnel d'autant plus qua-

lifié qu'il aura lui-même, dans de nombreux cas, à s'occuper de personnes précarisées".

Quant aux subventionnements, il est vrai qu'"une série d'éléments techniques peuvent conduire la Région à calculer voire à verser des subventions au-delà du coût réel supporté par l'employeur". Le cas échéant, "il n'est bien sûr pas question de s'opposer à quelque récupération de trop-perçu ni de sanctionner d'éventuels abus". Par contre, poursuit la confédération d'employeurs, "il est

oisieux de laisser entendre que le fait qu'une association relève de dispositifs de subventionnements multiples conduirait à des doubles subventionnements que personne ne pourrait contrôler". Enfin, Dominique Van de Sype, Secrétaire général de l'Union, avance ces chiffres: le coût décaissé par une association s'établit à au moins 30 000 euros/an par ETP en moyenne; 31 000 postes ETP pèsent donc 930 millions, à comparer aux 466 millions des APE.

PP.



■ Les quotidiens francophones seront de retour dans les classes de la Communauté française dès cette semaine.

- La sixième édition de l'opération "Ouvrir mon quotidien" débute ce lundi.
- Partenaire active, "La Libre" va ouvrir ses colonnes à des journalistes en herbe.

On ne change pas une formule qui gagne ! Ce lundi, Marie Arena, ministre-Présidente de la Communauté française, lancera en effet une édition 2007-2008 de l'opération "Ouvrir mon quotidien" parfaitement en ligne avec la précédente, laquelle avait connu un très large succès. Les protagonistes de cette vaste opération d'éducation aux médias n'ont pas changé. Ses objectifs et modalités non plus. Quant à la rédaction de "La Libre", elle sera à nouveau de la partie à travers une opération que nous vous détaillons en page 28.

Reprenons. "Ouvrir mon quotidien" est déjà une histoire ancienne pour les élèves de 6^e primaire de la Communauté française. Ils y ont pris goût depuis septembre 2002, avec un succès toujours plus marqué au fil des rentrées. L'année dernière, un nouveau pas important fut franchi avec l'extension du dispositif à l'ensemble du secondaire. Ainsi, lors de l'édition 2006-2007, ce sont pas moins de 39 036 élèves de 6^e primaire (représentant 1935 classes de 1763 établissements, soit un taux de couverture de 73 pc) et 220 325 élèves du secondaire (représentant un éta-

blissement sur deux) qui ont ouvert et épluché, depuis leurs bancs (tous réseaux confondus), tout l'éventail de la presse quotidienne du sud du pays. Piloté par Le Conseil de l'éducation aux médias (CEM), les journaux francophones belges (JFB) et l'Association des journalistes professionnels (AJJP), "Ouvrir mon quotidien" prévoit la distribution de l'ensemble des titres francophones durant l'année scolaire, ainsi que la visite de journalistes dans les classes le souhaitant. Pratiquement, les écoles primaires et secondaires inscrites ¹⁾ recevront toute la

presse quotidienne du 10 au 22 septembre (avec un matériel pédagogique approprié). Dans un deuxième temps, les classes de 6^e primaire recevront, du 5 novembre au 17 mai 2008, deux quotidiens de leur choix. Dans le secondaire, les établissements inscrits disposeront de l'ensemble des quotidiens. Avant même le lancement officiel de l'opération, tout indique que l'engouement des écoles ne fait que progresser. "Alors que les formulaires d'inscription n'ont pas encore été envoyés, on a déjà 250 établissements du secondaire inscrits. Et dans le primaire, on

s'attend à avoir entre 1900 et 2000 classes participantes", se réjouissent-on vendredi auprès des éditeurs (JFB).

Les objectifs de l'opération, restent plus que jamais d'actualité en ces temps d'emballement – voire de confusion – médiatique : entrer en contact avec l'actualité, l'analyser avec esprit critique, découvrir la pluralité des médias, encourager le débat et, *last but not least*, favoriser l'envie et la capacité de lecture.

P.-F.L.
Renseignements
www.ouvrirmonquotidien.be, www.jfb.be et
www.jec.be.

Les enfants avaient faim et je leur ai dit que le riz était en train de cuire, jusqu'à ce qu'ils tombent endormis à cause de la faim. » Cet aveu désespéré d'un père égyptien, publié par l'ONU à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, rappelle que la faim, ce ne sont pas seulement des chiffres, mais d'abord des êtres humains qui souffrent. Depuis 2000, Jean Ziegler est un Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation très engagé. Son dernier rapport trace un panorama assez complet de la faim dans le monde.

Quelle est l'ampleur du problème ? La faim continue à progresser. Il y a désormais 854 millions de personnes souffrant de la faim, tandis que 6 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année de maladies liées à la faim. Des chiffres en augmentation malgré les engagements internationaux pris notamment lors du Sommet du Millénaire en 2000, et selon lesquels il fallait réduire le nombre de personnes souffrant de la faim par deux d'ici 2015. Pourtant, le monde produit suffisamment d'aliments pour nourrir deux fois sa population. Plus de 60 % des affamés vivent en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.

Pourquoi tant de gens souffrent-ils encore de la faim en 2007 ? La faim est en général le résultat d'un manque d'accès aux ressources nécessaires pour produire de la nourriture, et au manque de revenus pour en acheter. Trop souvent, ces personnes sont isolées, sans accès à des organisations qui pourraient plaider leur cause. La dégradation de l'environnement vient encore compliquer la tâche des petits agriculteurs, qui sont également frappés de plein fouet par les conséquences du réchauffement climatique. Enfin, les politiques de développement menées par les pays industrialisés ne sont pas toujours adéquates. Jean Ziegler est par exemple fort préoccupé par la mise en place des Accords de partenariat économique (APE) que l'Union européenne est en train de négocier avec les pays d'Afrique-Caraïbes-Pacifique. Une libéralisation accrue du commerce aurait des conséquences négatives pour les petits producteurs de ces pays, notamment en

raison de la concurrence déloyale provoquée par la production subventionnée des pays européens. De plus, alors qu'une part importante des recettes publiques des pays en développement provient de taxes à l'importation, supprimer ces taxes serait dangereux pour le budget de ces pays.

Quel est l'impact des biocarburants ? Le rapporteur de l'ONU est particulièrement inquiet : il vient de demander un moratoire international de 5 ans sur la production de biocarburants, afin de lutter contre la hausse des prix alimentaires. Il soumettra cette proposition le 25 octobre à l'Assemblée générale

de l'ONU. « Il faut 232 kilos de maïs pour faire un plein de 50 litres de bioéthanol. Avec cette quantité de maïs ; un enfant peut vivre pendant un an », détaille Jean Ziegler, qui espère que, dans 5 ans, la science aura suffisamment progressé pour pouvoir produire des biocarburants de 2^e génération, à partir de déchets agricoles ou de plantes non agricoles.

Y a-t-il de bonnes nouvelles dans ce domaine ? La faim n'est pas une fatalité, souligne Jean Ziegler, qui est très impressionné par les efforts réalisés par le gouvernement bolivien pour lutter contre la malnutrition.

Alors qu'un quart des enfants boliviens étaient gravement sous-alimentés, le gouvernement d'Evo Morales a établi un programme « Malnutrition zéro » qui sera financé par l'imposition accrue du secteur des hydrocarbures. Pour Jean Ziegler, ce programme peut servir d'exemple pour le reste du monde. Il demande aussi à tous les Etats de veiller à ce que les accords commerciaux internationaux qu'ils concluent n'aient pas de répercussions négatives sur le droit à l'alimentation dans d'autres pays. ■

VÉRONIQUE KIESEL



JEAN ZIEGLER demande un moratoire sur les biocarburants. PHOTO M. TREZZINI/EPA.

Les citoyens sont appelés à prendre un drap à la fenêtre de leur habitation.

Comme chaque année, ce mercredi 17 octobre sera celui de la journée mondiale du refus de la misère, proclamée par les Nations unies. La date du 17 octobre fait référence au rassemblement qui a eu lieu à Paris sur le parvis des droits de l'Homme et des libertés le 17 octobre 1987 pour inaugurer une dalle en souvenir de toutes les victimes de la faim, de l'exclusion et de la violence.

Cette année encore, de nombreuses manifestations et actions se tiendront donc en diffé-

rents points du pays pour marquer le coup. Le Réseau belge de lutte contre la pauvreté invite ainsi notamment tous les habitants du pays à laisser pendre un drap noué à l'une des fenêtres de leur habitation.

En Belgique, la pauvreté touche 1 personne sur 7, soit près de 15 pc de la population. A l'occasion de cet évènement mercredi, la direction générale statistique du SPF Economie a d'ailleurs publié une étude dressant le profil socio-économique de la population pauvre dans notre pays.

Selon cette étude, si un ménage normal dépense ainsi 33 000 euros par an, cette somme ne dépasse pas les 20 000 euros pour un ménage en dessous du seuil de pauvreté,

soit un écart de dépense de près de 40 pc. En comparant les postes de dépenses de ces ménages, l'étude nous montre que les ménages connaissant des situations de pauvreté réalisent des économies sur tous les postes, à l'exception du tabac. En situation de pauvreté, on dépense ainsi 25 pc de moins qu'un ménage normal en alimentation, 60 pc de moins en activités culturelles et 75 pc de moins en voyages ou activités touristiques. L'étude évalue ainsi que 22 pc de ces personnes n'ont pas les moyens de payer une voiture ou un ordinateur et que près d'un tiers n'ont pas les moyens d'inviter des amis à manger.

Globalement, la pauvreté touche plus de personnes isolées,

des chômeurs et des pensionnés ainsi que les jeunes de moins de 16 ans et des personnes de plus de 65 ans. Les locataires sont également largement plus représentés parmi nos concitoyens vivant en dessous du seuil de pauvreté que les propriétaires.

Autre constat important de l'étude : la pauvreté est un mal qui se transmet. Il ressort ainsi de l'enquête que plus de la moitié des personnes "pauvres" provenaient elles-mêmes de milieux connaissant régulièrement des difficultés financières quand elles avaient 14 ans. La proportion dont les parents n'avaient pas de diplôme est en outre deux fois plus élevée chez ces personnes que dans les autres ménages.

G.C.

On connaissait la Journée de la femme, de la coccinelle, de la mobilité, de l'eau, de l'ozone ou de l'ostéoporose... À ce florilège très partiel, il convient désormais d'intercaler « le Jour de la dette écologique ». Chacun y a sa part. On retiendra un chiffre clef : trois Terres seraient nécessaires si chaque humain se comportait comme on le fait à Bruxelles. « Ce 6 octobre correspond au moment où l'humanité a épuisé la production des ressources naturelles de la Terre pour 2007, explique Geoffroy De Schutter, chef de projet au WWF Belgique, à la base de cette initiative. Cela signifie qu'à partir d'aujourd'hui, nous ne vivons plus uniquement des intérêts, mais nous entamons le capital de notre planète et sa biocapacité totale. »

Les calculs du Réseau mondial pour l'empreinte écologique témoignent que ce jour de la dette verte se lève chaque année un peu plus tôt depuis deux décennies (voir l'infographie). Car il fut un temps pas si éloigné où la consommation totale des ressources était couverte par la biocapacité planétaire.

« Cette année, l'humanité consomme 30 % de ressources naturelles en plus que ce que la Terre produit et peut absorber en termes de rejets, note Geoffroy De Schutter. En d'autres mots, la planète a besoin de plus de un an et trois mois pour produire et régénérer ce que nous consommons en un an. »

Les Belges, champions des émissions de CO₂

Si « l'humanité épuise sa carte de crédit écologique », pour reprendre la formule de Mathis Wackernagel, père du concept de l'empreinte écologique, la Belgique n'est pas en reste. La capacité biologique du pays s'est réduite de 24 % en 40 ans tandis que l'empreinte moyenne des Belges augmentait de 3,4 à 5,6 hectares.

C'est net : la consommation vorace des énergies fossiles, incriminées dans le réchauffement climatique, représente la progression la plus importante. Transports, consommation de produits manufacturés à l'étranger, chauffage... les Belges et les Luxembourgeois caracolent au top du classement des émissions

de CO₂, produites par habitant en Europe. Et face à la nécessité d'enrayer l'effet boule-de-neige de cette dette écologique, les acteurs économiques et politiques sont placés face à leurs responsabilités par les promoteurs de cette journée.

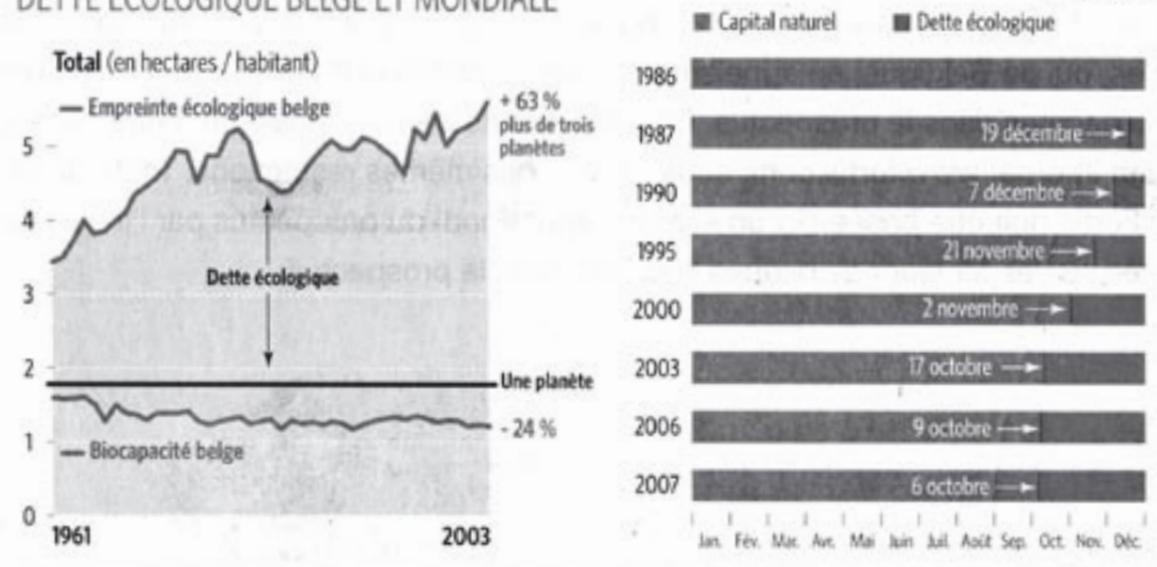
L'engagement à réduire son empreinte écologique à un niveau individuel est une autre manière d'agir. Depuis le lancement du calculateur mis au point par le WWF en partenariat avec *Le Soir*, en janvier 2006, pas moins de 140.000 personnes ont fait ce pas. Ce sera, à tout le moins, un moyen concret de ne pas confondre ce jour de la Dette planétaire avec celui des Soins palliatifs qui, ironie de l'histoire, a également lieu ce 6 octobre... ■

CHRISTOPHE SCHOONE

lesoir.be
Calculez votre empreinte écologique sur <http://blogs.lesoir.be/empreinte-eco>

DETTE ÉCOLOGIQUE BELGE ET MONDIALE

LE SOIR - 06/10/07



La Congrégation pour la doctrine de la foi s'en prend au Conseil interthiocésain des laïcs.

ÉCLAIRAGE
CHRISTIAN LAPORTE

Ren se semble échauffer à l'œil aiguisé de la Curie romaine visiblement très préoccupée ces derniers mois par la manière dont les catholiques traduisent les principes du magistère dans leur action mais aussi dans leurs réflexions quotidiennes. Surtout lorsqu'ils ont l'audace (ou l'outrecuidance ?) de prendre quelque distance avec la doctrine romaine...

Un vent (du Saint-Esprit ?) nous a ainsi rapporté que le préfet (président) de la Congrégation pour la doctrine de la foi, le cardinal William Levada, avait récemment interpellé le cardinal Danneels, président de la Conférence épiscopale belge à propos de plusieurs articles parus dans la revue "Pièces à conviction" du Conseil interthiocésain des laïcs, le très officieux "parlement" des fidèles catholiques francophones

(dont l'alter ego flamand est l'interthiocésain Pastoral Bernard). La Congrégation pour la doctrine de la foi qui a pris le relais du Saint-Office et qui est chargée depuis belle lurette de traquer les hérésies et les interprétations trop audacieuses de la doctrine de l'Église catholique a ainsi pointé deux articles du théologien dominicain Ignace Berton où ce dernier confrontait le fait de "vivre en Église et celui d'être face à des vivre ensemble différents" et où il s'efforçait, par ailleurs, de situer la position de l'Église et de la théologie dans le dialogue sur les questions éthiques. Des réflexions sur des dossiers qui restent très sensibles pour la hiérarchie ecclésiale qui éprouve toujours de la peine à entrer pleinement dans le pluralisme social actuel.

Le statut de l'embryon

Selon les informations que "La Libre" a pu glaner, il apparaît en effet que l'analyse d'Ignace Berton a fortement déplu parce qu'elle montrait les limites des principes du magistère dans la confrontation avec une société de plus en plus pluraliste. Mais l'ex-membre de la commu-

nauté de Froidmont qui fait partie aujourd'hui de celle, bruxelloise, de l'avenue de la Renaissance est en très bonne compagnie : en fait la Congrégation a découvert que dans une autre publication du Conseil interthiocésain des laïcs, celui-ci avançait des propos tout aussi incompréhensibles avec la doctrine de l'Église sur l'euthanasie, sur le statut de l'embryon et sur le relativisme moral.

C'est pourquoi, le cardinal William Levada a également demandé au cardinal Danneels d'intervenir auprès des responsables de "Pièces à conviction" afin que leurs initiatives et leurs publications soient plus en consonance avec la doctrine de l'Église catholique.

Il y a souscrire et souscrire

La missive romaine a fait l'objet d'un tour de table à la plus récente réunion de la Conférence épiscopale qui s'est tenue fin septembre à Malines. Il en résulte que les évêques belges ont soutenu aux remarques formulées par la Congrégation pour la doctrine de la foi et l'ont également fait savoir aux personnes concernées par les "coups de crosse" transalpins.

Du côté du Conseil interthiocésain des laïcs, l'on tente de faire l'éclaire de "la souscription aux remarques formulées" par les évêques belges que l'on peut en fait lire comme un simple constat mais aussi comme une prise de position au diapasen de William

Levada et des siens. Pour l'instant, le CIL attend surtout de plus amples précisions mais ne veut pas rompre les ponts avec la hiérarchie belge tout en tenant comme à la prunelle de ses yeux à sa liberté et son autonomie respectables... ■

ÉPINGLE
Un théologien très suivi...

Ignace Berton, op., n'entend pas réagir aux critiques de la Congrégation pour la doctrine de la foi. C'est qu'il attend avec intérêt ce qui sortira de la rencontre prévue tout prochainement entre le cardinal William Levada, le nouveau "dieu de garde" des dogmes et du magistère catholiques et le Maître de l'Ordre, Carlos Alfonso Asprinos Costa.

Une rencontre annuelle où les deux hommes font le point sur tous les frères qui pourraient poser problème... Ignace Berton serait plutôt serein, bien en phase avec sa conscience de chrétien engagé dans la société. Ce n'est pas la première fois que ce dominicain, auteur de récents travaux sur l'Église et l'Europe, donne du fil à retordre à Rome. Une "carte blanche" dans un quotidien où il avait déploré la nomination de l'abbé André Leonard comme évêque de Namur avait fait fronder des sourcils romains. De même lorsqu'il avait soutenu M^r Pedro Casaldaliga, un évêque catalan engagé dans la théologie de la libération, Rome n'avait que modérément apprécié. Enfin, son soutien à son collègue Philippe Denis qui n'avait pas été nommé à l'université de Strasbourg avait encore augmenté son quota de "mauvais points". Mais bon, se retrouvant entre autres avec Claude Geffré et Timothy Radcliffe, pointés du doigt eux aussi, le dominicain belge est en excellente compagnie... (CLM)

LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE



Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC)
Rue de la Charité, 43 - 1210 Bruxelles
Tél : 02/230.32.83 - Fax : 02/230.68.11
cjc@cjc.be - www.cjc.be



Fédération Nationale des Patros (FNP)
Rue de l'Hôpital, 17
6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.50
Fax : 071/42.04.53
fnp@patro.be
www.patro.be

Fédération Nationale des Patros Féminins (FNPF)
Rue de l'hôpital 15, 6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.55
Fax : 071/42.04.53
fnpf@patro.be
www.patro.be



Guides Catholiques de Belgique (GCB)
Rue Paul Emile Janson, 35
1050 Bruxelles
Tél. : 02/538.40.70
Fax : 02/537.3362
gcb@guides.be
www.guides.be

Jeunesse Et Santé (J&S)
Chaussée de Haecht, 579/40
1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.49.81
Fax : 02/243.20.52
j&s@mc.be
www.jeunesseetsante.be



Gratte
Rue Hector Genard, 2
1070 Bruxelles
Tél. : 02/534.20.28
Fax : 02/534.61.10
gratte.info@tiscali.be
www.gratte.org

Volontariat d'Entraide et Amitié
Rue de la Charité, 43
1210 Bruxelles
Tél. : 02/219.15.62
Fax : 02/233.3356
info@entraideetamitie.be
www.entraideetamitie.be



Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC)
Rue d'Anderelecht, 4
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.13
Fax : 02/513.47.11
jocnationale@skynet.be

Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine (JOCF)
Rue des Mouchérons 3, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.12
Fax : 02/513.47.11
jocnationale@skynet.be



Jeunes CSC (JCSC)
Chaussée de Haecht, 579
1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.32.19
Fax : 02/246.30.10
jeunes-csc@jeunes-csc.be
www.jeunes-csc.be

Jeune Et Citoyen (JEC)
Rue du Marteau, 19
1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.05.59
Fax : 02/223.15.93
info.bxl@jeuneetcitoyen.be
www.jeuneetcitoyen.be



Action Ciné Media Jeunes (ACMJ)
Rue Docteur Liénard, 2
7012 Jemappes
Tél. 0476/84.94.56
Fax. 065/82.28.94
info@acmj.be - www.acmj.be

Les Gîtes d'Etapes du Centre Belge du Tourisme des Jeunes (CBTJ)
Rue Van Orley 4, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/209.03.00
Fax : 02/223.03.89
info@gitesdetape.be
www.cbtj.be



Conseil Jeunesse Développement (CJD)
Rue de la vignette 179, 1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.91.42
Fax : 02/673.69.97
Am@cjd1160.org
http://devenirbelge.wordpress.com

Service d'Information et d'Animation des Jeunes (SIAJ)
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/219.46.80
Fax : 02/223.15.93
siaj@skynet.be - www.siaj.be



Génération Nouvelle (GEN)
Avenue Jules Vandeleene, 14
1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.63.15
Fax : 02/673.21.93
focolare.bruxelles@pi.be

Indications (ex Jeunesse Présente)
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.58.02
Fax : 02/217.51.71
indications@indications.be
www.indications.be

